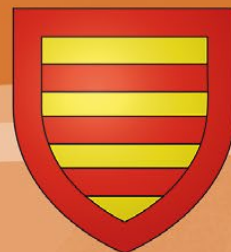


Chalamont

Bulletin Municipal Janvier 2021



1993 - BERRY Nadège, CORTINOVOS Clémentine



1961 - GARNIER Nicole



2003
MARGUIN Sophie,
BENMERGUI Amandine,
CONVERS Aurélie



Simone GEOFFFRAY, Marcelle PETIT, Raymonde FLEURY

Sommaire



Rédaction et photos : associations et municipalité de Chalamont - Tirage : 1 500 ex. Création, mise en page et impression : Imprimerie Fontaine
Dépôt légal : Février 2021 - Mairie - 1, Louis Lamarche
01320 CHALAMONT Tél. 04 74 46 99 60
www.mairie-chalamont.org



Editorial du Maire	P. 1
Editorial du Conseiller Régional.....	P. 2

VIE COMMUNALE

Liste des Conseillers Municipaux.....	P. 3
Commission municipales.....	P. 3-4
La vie scolaire à Chalamont	P. 5
Budget 2020	P. 6-7
Travaux	P. 8
Brèves de conseil 2020	P. 9-10
Collecte des ordures ménagères.....	P. 10

VIE ÉCONOMIQUE

Liste des commerçants artisans professions libérales.....	P. 11-13
Commerces : vers une révolution numérique en milieu rural.....	P. 13

VIE ASSOCIATIVE

.....	P. 14-16
-------	----------

VIE SPORTIVE

Chalamontennis	P. 17
US Dombes.....	P. 18
Nippon-Zen	P. 19
Art du mouvement.....	P. 19
La boule chalamontaise	P. 20
Judo Chalamont	P. 21
Société hippique	P. 22
Chalamont Rando	P. 23
Gymnastique volontaire de Chalamont	P. 24

VIE CULTURELLE et LOISIRS

Centre musical et culturel de Chalamont	P. 25
Comité des fêtes de Chalamont	P. 26
Club Loisirs et Amitié Chalamont	P. 27

Pêle-mêle photos

Rêves en scène	P. 28-29
La médiathèque	P. 30
.....	P. 31

VIE EXTRA-SCOLAIRE

Sou des écoles	P. 32
----------------------	-------

VIE SOCIALE ET D'ENTRAIDES

Comm'un Jardin	P. 33
Centre social Mosaïque.....	P. 34-35
Ligue contre le cancer	P. 36-37
Al.é.lavie.....	P. 38-39
Vrac en Dombes.....	P. 40
Amicale des donneurs de sang	P. 41
Distribution du colis du CCAS.....	P. 42
Ain Domicile Services.....	P. 42
Collectif Téléthon Chalamont	P. 43
ADMR.....	P. 43
C.L.I.C de la Dombes	P. 44

VIE ADMINISTRATIVE

.....	P. 45-46
-------	----------

VIE PRATIQUE

Rénovation énergétique	P. 47-51
Assainissement non collectif	P. 52
Lignes de car.....	P. 53
ARS	P. 53
ARS	P. 54
Votre gendarmerie vous informe	P. 55

ÉTAT CIVIL 2020	P. 56-57
-----------------------	----------



Editorial du Maire

Chères Chalamontaises, chers Chalamontais

Je voudrais, avant tout, vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous avez bien voulu nous accorder lors des dernières élections municipales.

La liste sortante, avec des femmes et des hommes d'horizons différents, et, avec le soutien de notre maire sortant Ali BENMEDJAHED, a recueilli la majorité de vos suffrages, et, nous vous en sommes très reconnaissants.

Cette première année de mandat a été particulièrement difficile. Normalement, je m'adresse à vous dans un esprit chaleureux. Aujourd'hui, nous vivons un épisode inédit de notre histoire, inédit et dramatique. L'épidémie a touché de nombreuses familles de notre commune, dans notre pays et dans le monde entier.

Je souhaite tout d'abord avoir une pensée émue pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quittés.

Lorsqu'un événement touche, avec une telle violence et une telle soudaineté, la planète entière, nous nous rendons compte que l'être humain est finalement assez modeste.

Ce qui fait notre force et notre grandeur, c'est la solidarité indispensable pour faire face à une situation aussi inimaginable.

La solidarité, nous en avons tous eu de beaux exemples au cours des derniers mois. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont immédiatement mobilisées, notamment, tout le personnel soignant et les bénévoles qui ont fabriqué des masques, blouses et autres, ainsi que tous les travailleurs indispensables qui ont permis que, malgré tout, la vie continue.

Aujourd'hui, le virus est toujours présent. Il faut donc continuer à appliquer les gestes barrières pour permettre de réduire sa circulation et empêcher les contaminations de masse. Cela devra malheureusement rester notre habitude, notre « nouveau normal » jusqu'à l'arrivée d'un prochain vaccin.

La crise sanitaire continue et une crise économique sans précédent émerge. D'ores et déjà, bien que l'État et les acteurs publics investissent, subventionnent et mettent des milliards à disposition, de nombreux secteurs sont en difficulté et dans l'obligation de licencier. Il résulte de cette situation de nouveaux drames humains, qui s'ajoutent à une situation déjà bien difficile.

Je sais combien les commerçants et artisans chalamontais ont souffert et souffrent encore de cette crise avec les deux confinements successifs, mais, soyez assurés du soutien de la municipalité, et, nous ferons tout notre possible pour que Chalamont retrouve son « bien vivre ensemble ».

Dans notre commune, nous poursuivons nos efforts pour faire face à la pandémie. Notre objectif est de pouvoir continuer à fonctionner le plus normalement possible mais toujours avec le maximum de sécurité.

Notre commune poursuit ses projets, cette fin d'année 2020, nous poursuivons leurs avancées pour que 2021 les voit démarrer et se concrétiser.

Pourrons-nous, bientôt, organiser des festivités, des spectacles et des événements comme nous en avons l'habitude ? Nul ne peut le prédire.

Cependant, tout ne doit pas, ne peut pas être arrêté. Nous devons trouver les adaptations nécessaires, réinventer nos traditions pour garantir la sécurité de nos concitoyens.

Continuez d'être prudent en respectant les règles sanitaires, et, c'est tous ensemble, individuellement et collectivement, que nous sortirons de cette crise.

Je compte, donc, sur vous, sur votre compréhension, votre civisme pour que Chalamont rayonne de nouveau par son dynamisme qui le caractérise si bien.

Au nom du conseil municipal, je vous présente tous nos vœux de bonheur, santé et réussite pour cette année 2021 et, surtout, portez-vous bien.

**Le Maire
Bruno CHARVIEUX**



Editorial du Conseiller Régional

Chalamontaises, Chalamontais

Nous vivons une période inédite, une crise sanitaire sans précédent, une crise à laquelle il faut s'adapter sans cesse. Depuis mars nous subissons confinement, déconfinement, couvre-feu etc.... cette crise altère notre vie sociale et économique.

Nous devons remercier tous ceux qui contribuent à nous aider à passer ce cap difficile par leur travail, leur dévouement, l'ensemble des acteurs de notre vie quotidienne : les aides-soignants, les infirmières, les médecins, les caissières, les gendarmes, les policiers, les pompiers, le personnel de la fonction publique, les associations, les entreprises et tous les autres..... Merci à eux de leurs engagements.

Je crois que dans de telles circonstances, nous oublions nos différences sans nier nos convictions pour aider les autres, protéger nos aînés. Toutes les collectivités ont fait de leur mieux, chacune à leur niveau afin d'apporter de l'aide à nous tous, que ce soit du matériel comme les masques, des tests, ou financièrement pour notre économie locale.

Une campagne de vaccination qui a du mal à se mettre en place reste quand même une voie d'espérance pour sortir de cette pandémie, chacun est libre de se faire vacciner ou non en fonction de sa santé ou ses ressentis face à la vaccination.

A l'heure d'aujourd'hui cette campagne est la seule façon de voir la lumière au bout du tunnel de la pandémie.

Comme vous avez pu aussi l'entendre nos élections départementales et régionales qui devaient avoir lieu en mars sont repoussées en juin vu la situation sanitaire.

A la région nous venons d'avoir une assemblée plénière en visio ce qui est très particulier et frustrant, nous avons voté notre dernier Budget du mandat, et bien sûr une partie importante de celui-ci est consacrée aux aides pour lutter contre les effets néfastes de la pandémie.

Nous voilà donc en 2021, espérons que cette nouvelle année effacera les souffrances de 2020, et qu'elle nous permettra de retrouver une vie sociale et économique satisfaisante.

**Santé et Bonheur à tous
Bonne année 2021**

Ali BENMEDJAHED
Conseiller Régional Auvergne Rhône-alpes

Liste des Conseillers Municipaux

Monsieur CHARVIEUX Bruno
Monsieur le Maire

Monsieur JOLIVET Thierry
1^{er} Adjoint au Maire

Madame LAURENT Monique
2^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur OLIVIER Rodolphe
3^{ème} Adjoint au Maire

Madame FLACHER Roseline
4^{ème} Adjointe au Maire

Monsieur LLOBET Benjamin
5^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur AMASSE Claude
Conseiller Municipal

Madame BERRY Céline
Conseillère Municipale

Madame CHAMBARD Florence
Conseillère Municipale

Madame COMBIER Maud
Conseillère Municipale

Monsieur CORMORECHE Didier
Conseiller Municipal

Madame GUEYNARD Edwige
Conseillère Municipale

Monsieur JACQUET Sébastien
Conseiller Municipal

Monsieur KANIEWSKI Jonathan
Conseiller Municipal

Madame MENAND Séverine
Conseillère Municipale

Monsieur MERIEUX Stéphane
Conseiller Municipal

Madame PICARD-LEROUX Claire
Conseillère Municipale

Madame RUETTE Sandrine
Conseillère Municipale

Madame SOCCOL Rachel
Conseillère Municipale

Commission municipales

Finances	Bruno CHARVIEUX, Stéphane MERIEUX, Sébastien JACQUET, Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Roselyne FLACHER, Didier CORMORECHE, Rodolphe OLIVIER, Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Edwige GUEYNARD, Jonathan KANIEWSKI
Urbanisme et aménagement du territoire	Monique LAURENT, Didier CORMORECHE, Céline BERRY, Edwige GUEYNARD, Claude AMASSE, Jonathan KANIEWSKI, Thierry JOLIVET
Voirie et réseaux divers, espaces verts	Thierry JOLIVET, Sébastien JACQUET, Rodolphe OLIVIER, Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE, Jonathan KANIEWSKI, Claude AMASSE, Rachel SOCCOL
Bâtiments	Didier CORMORECHE, Edwige GUEYNARD, Sébastien JACQUET, Stéphane MERIEUX, Claude AMASSE, Thierry JOLIVET
Vie scolaire, enfance et jeunesse	Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Rachel SOCCOL, Florence CHAMBARD
Sports, vie associative, culture et communication	Rodolphe OLIVIER, Maud COMBIER, Sandrine RUETTE, Séverine MENAND, Jonathan KANIEWSKI, Rachel SOCCOL
Économie, tourisme et environnement	Stéphane MERIEUX, Didier CORMORECHE, Claire PICARD-LEROUX, Sébastien JACQUET, Monique LAURENT
Social et intergénérationnel	Roselyne FLACHER, Maud COMBIER, Séverine MENAND, Florence CHAMBARD, Sandrine RUETTE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)		
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) Maire 4 titulaires - 4 nommés	Bruno CHARVIEUX, Maire Rodolphe OLIVIER Maud COMBIER Roselyne FLACHER Séverine MENAND	<u>Nommés :</u> Christian GILBERT – ADAPEI André DUPRAS - association personnes retraitées Dorothée VANPARYS – Centre Social Mosaïque Christian DUFOUR – restos du cœur
Commission de la Communauté de Communes de la Dombes		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES	Stéphane MERIEUX Roselyne FLACHER Thierry JOLIVET	
CONSEILLERS DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES		
Commission proximité et mutualisation	Didier CORMORECHE, Claude AMASSE	
Commission finances	Bruno Charvieux, Claire PICARD-LEROUX	
Commission tourisme	Monique LAURENT, Roselyne FLACHER	
Commission développement économique	Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Stéphane MERIEUX	
Commission culture, animation du patrimoine, CLD	Rodolphe OLIVIER, Séverine MENAND	
Commission SCoT, ADS, PLUi	Monique LAURENT	
Commission environnement	Stéphane MERIEUX, Sandrine RUETTE	
Commission PCAET, GEMAPI et LEADER	Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE	
Commission travaux	Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE	
Commission assainissement	Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE	
Commission Natura 2000	Stéphane MERIEUX	
Commission communication	Rodolphe OLIVIER	
Commission action sociale	Benjamin LLOBET, Roselyne FLACHER	
Commission transport, mobilité, gens du voyage	Stéphane MERIEUX	

La vie scolaire à Chalamont

Toujours très préoccupée par le devenir de ses jeunes chalamontais, la municipalité met en œuvre une politique éducative ambitieuse pour ses enfants en travaillant notamment de manière étroite avec l'équipe enseignante.

Ainsi, le projet de restructuration du groupe scolaire est mené en incluant toutes les parties prenantes afin de répondre au mieux aux besoins inhérents et au bon fonctionnement de chacun. Ce projet assurera des structures pérennes et accueillantes pour de nombreuses années, son achèvement est prévu pour 2023.

320 élèves dont 269 Chalamontais sont cette année accueillis dans 13 classes. L'école étant une compétence exclusivement communale, toutes les charges afférentes (hormis la rémunération des enseignants) sont du ressort de la mairie. Le budget de fonctionnement de l'école seul est approximativement de 200 000 € pour cette année scolaire.

Au quotidien, les agents municipaux sont engagés sur le groupe scolaire. Une équipe de 4 ATSEM accompagne les enseignantes de maternelle et les jeunes écoliers dans leur journée scolaire. Cette équipe a été complétée avec des agents d'entretien supplémentaires pour assurer une hygiène irréprochable dans les locaux afin de répondre à toutes les exigences sanitaires très strictes notamment en cette période de pandémie. L'équipe des agents techniques qui, au-delà de s'occuper de l'entretien matériel des locaux, apporte sa présence aux entrées et sorties des enfants pour assurer la sécurité aux abords de l'école.

La journée d'un élève pouvant commencer tôt et finir tard, la municipalité participe de manière conséquente aux divers temps périscolaires. Ainsi, une subvention de 56 100 € est attribuée au centre social Mosaïque pour intervenir sur ces différents temps. Cette subvention prend en charge une partie des frais pour l'accueil périscolaire du matin et du soir et finance intégralement le temps méridien (hors repas). Le but étant d'assurer un accueil de qualité, tout au long de la journée, pour l'encadrement des enfants sans trop grever le budget des familles.

Dans une volonté d'ouverture culturelle et sportive toujours plus riche, la municipalité a décidé de verser diverses subventions et financements dans des cadres bien précis.

Nous prenons notamment en charge les cycles piscines ou l'initiation musicale réalisés pendant le temps scolaire ainsi que l'accueil des classes à la médiathèque. La municipalité verse également une participation de 3 000 € au sou des écoles. Depuis trois ans, la municipalité a souhaité instaurer la politique des chèques activités (participation de 50 euros par enfant pour une inscription dans une ou des associations chalamontaises) pour les enfants de primaire avec une enveloppe de 7 500 €, nous soutenons également la politique enfance jeunesse du centre social à hauteur de 17 000 € et un engagement à hauteur de 30 000 € auprès de la communauté de commune et du service commun pour assurer des cycles de sport à l'école ainsi qu'une coordination globale sur l'enfance jeunesse.

Fort de cet engagement sans faille, nous espérons mettre nos jeunes écoliers dans les meilleures dispositions, afin qu'ils puissent s'épanouir dans leur parcours scolaire, que nous souhaitons plein de réussites.



Budget 2020

Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales (impositions) d'une part et du juste équilibre entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et dépenses d'investissement (les grands travaux) d'autre part.

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune a enregistré des résultats positifs qui lui permettent de maîtriser ses dépenses

quotidiennes tout en maintenant les travaux d'investissements nécessaires à son développement.

Les investissements réalisés en 2020 l'ont été sans risque pour les finances de la collectivité, et ce grâce à la captation de subventions publiques auprès des différents partenaires (Etat, Région et Département), mais également par la bonne gestion financière qui permet à la commune de dégager chaque année une épargne confortable pour l'investissement.

UN BUDGET COMMUNAL COMPORTE DEUX SECTIONS : fonctionnement et investissement.

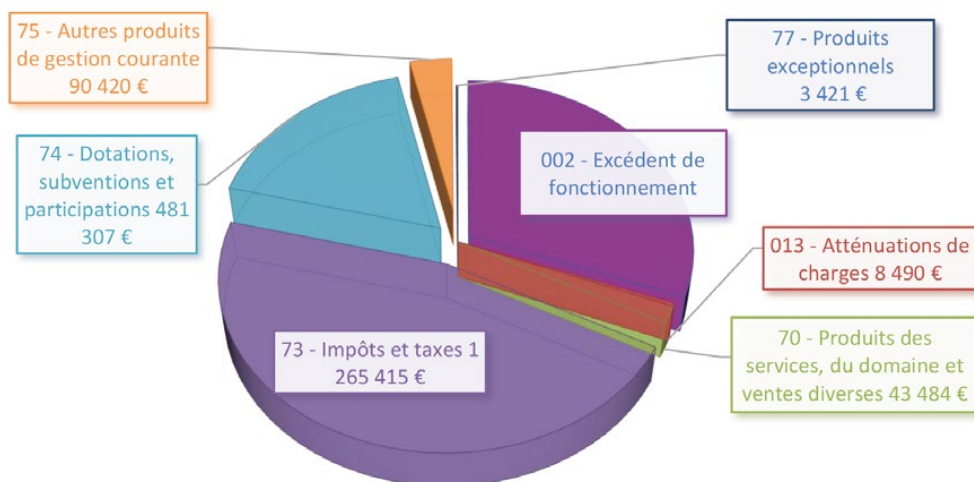
Le budget de fonctionnement

Il s'agit de la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services.

Le budget d'investissement

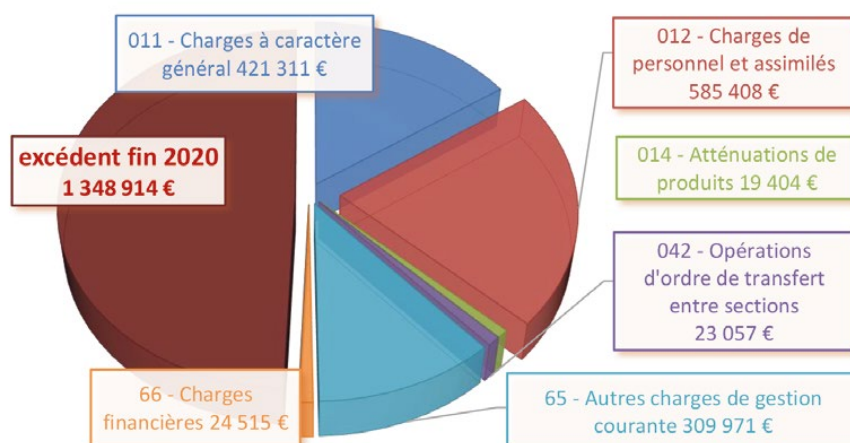
Cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier...) et des travaux (bâtiments, voirie...) augmentant le patrimoine de la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR : 2 723 280.56 €



Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, de la facturation des services de la commune (salle polyvalente, loyers) ainsi que des résultats de l'année précédente.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR : 2 723 280.56 €

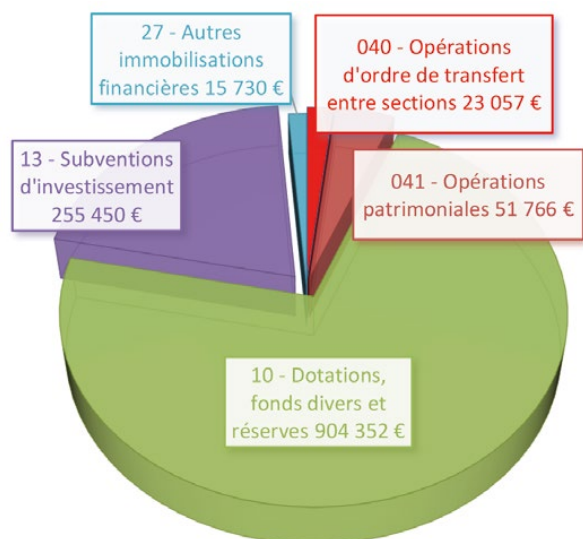


Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des voiries, des bâtiments, la charge salariale, l'enseignement, les subventions versées aux associations.

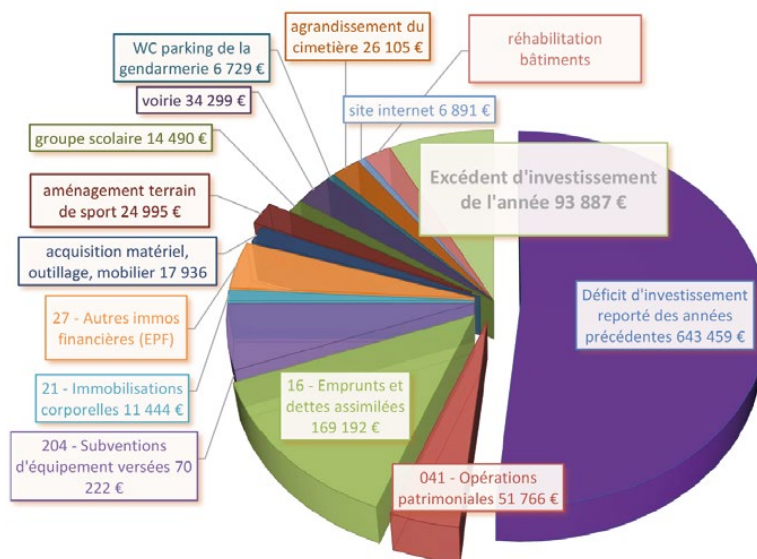
RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR : 1 250 354.89 €

Le budget d'investissement se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part, du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, voirie) et d'autre part en recettes, l'autofinancement, les subventions, le FCTVA et la taxe d'aménagement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



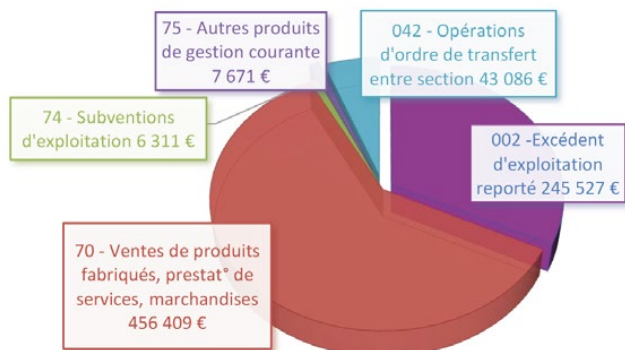
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



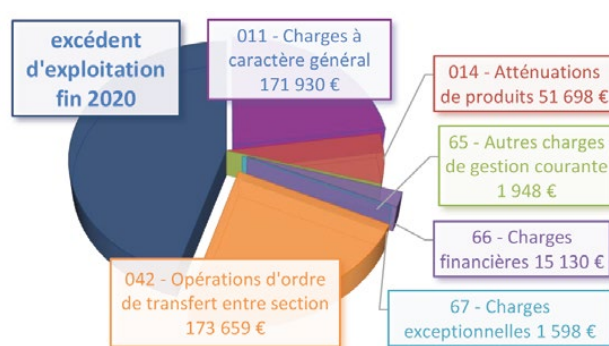
BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Sur notre commune le service de l'eau et de l'assainissement est géré en régie municipale. Cette gestion nous permet d'avoir un coût de vente de l'eau qui est de 1,64 € le m³ alors que la moyenne nationale se situe à 3,98 € le m³.

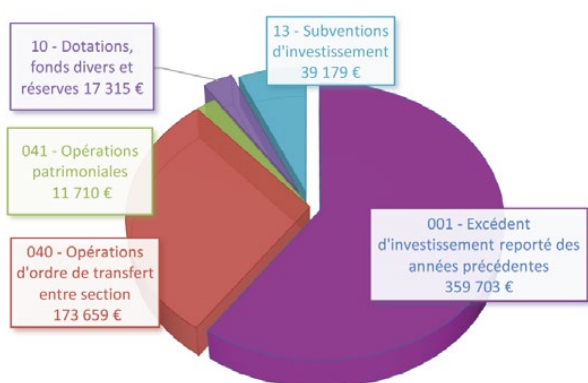
RECETTES D'EXPLOITATION



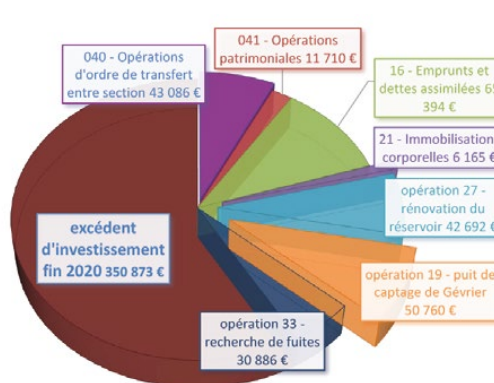
DÉPENSES D'EXPLOITATION



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les excédents soit 577 000 € devront financer les investissements à venir soit pour 2021 :

Concernant l'eau potable : Un nouveau réservoir, des travaux de renforcement du réseau, la mise en place de points d'écoute, la mise en place de nouveaux compteurs

Concernant l'assainissement : La mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales.

Pour financer ces travaux les tarifs de l'eau et de l'assainissement seront augmentés de 10 cts chacun à compter du 15 octobre 2021.

Travaux



Restructuration et extension du groupe scolaire

Aujourd'hui, l'école et le restaurant scolaire ont une capacité d'accueil insuffisante au regard des nouvelles normes d'équipement. L'école actuelle doit être agrandie et modernisée ; le restaurant scolaire doit être rénové en agrandissant sa capacité d'accueil.

Le projet prévoit de créer de nouvelles salles de classes et de nouveaux sanitaires en lien avec la cour. Ce nouvel ouvrage s'implanterait sur une parcelle adjacente à l'école récemment acquise par la commune. Cet élargissement foncier permettra également de réaménager les cours de récréation dont la surface sera doublée.

Le cabinet Mégard Architectes retenu pour mener le projet prévoit une simplification générale de l'accessibilité et de la lisibilité des différents bâtiments via un espace central de circulation complètement reconstruit.

Ce projet répond aussi au besoin de vestiaires pour la salle de judo ainsi qu'un rangement-bureau comme souhaité dans le programme.

Nous travaillons également avec la Communauté de communes de la Dombes pour créer un accès du Centre Social Mosaïque à la cour de la maternelle.

Des réunions de concertation ont eu lieu avec les enseignants, les ATSEM, des membres du restaurant scolaire, les représentants du judo ainsi que le Centre Social pour exposer le projet et recueillir leurs avis et remarques.

Le démarrage des travaux est prévu en juillet 2021 en plusieurs phases et ce pour une durée de 2 ans. C'est une situation complexe puisque les travaux se conjugueront avec la poursuite de la scolarité des enfants.

Travaux sur réseau d'eau potable, assainissement et eaux pluviales

Nous avons délibéré en décembre pour des travaux de rénovation assez conséquents sur les canalisations d'eau potable et d'assainissement concernant certains secteurs :

Route de Bourg, Chemin de Bel Air, impasse de la bourdonnière, Rue Saint honoré, impasse des hôtesse, la Chavetièrè.

● **Mise en place de point d'écoute sur le réseau pour la recherche de fuite d'eau**

● **Remplacement de 500 compteurs d'eau à effectuer sur 3 ans**
Soit un montant total de travaux de 898 122 € H.T.

Subvention de 50% reste à charge : 538 873.20 € H.T.

● **Mise en séparatif du réseau d'assainissement et des eaux pluviales**

Route de bourg et chemin de Bel-Air, route de bourg, chemin de Bel-Air et impasse de la Bourdonnière, Rue Saint-Honoré et impasse des violettes

Soit un total de 629 318 € H.T.

Subvention de 50% reste à charge : 314 659€ H.T.

● **Schéma directeur d'eaux pluviales** : 141 000 €

Subvention 50% de l'agence de l'eau et 20% par le département
Reste à charge : 42 000 €.

Travaux d'eaux pluviales Guillet – Perret : 45 000 €

Soit un total de 191 640 € H.T.

Après subvention, reste à charge : 87 000 €

Pour financer ces travaux, une augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement est prévue en 2021-2022. Nous devons maintenir à niveau nos équipements aussi bien dans le domaine de l'eau que de l'assainissement mais nous devons aussi répondre aux normes en vigueur qui s'alourdissent de plus en plus.

Réservoir d'eau potable

Le cabinet Montmasson d'Annecy a été retenu pour la conduite des travaux sur le réservoir d'eau potable.

Le conseil municipal a validé le projet d'un réservoir sur pilotis de 1 200m3 avec 2 cuves concentriques. Cet ouvrage sera plus haut de 4m que celui existant.

La construction est prévue à 50 m de l'actuel château d'eau.

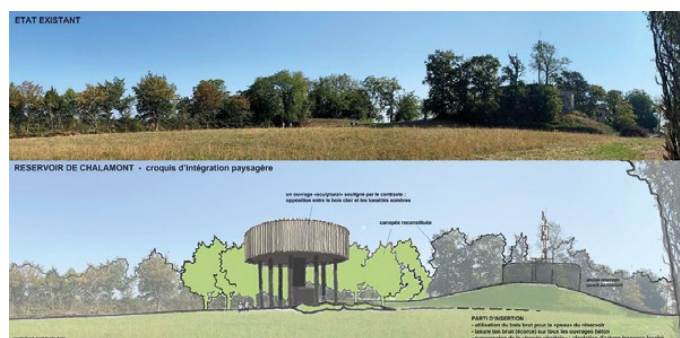
Ce sera l'occasion de réfléchir au devenir de l'ancien réservoir : démolition ou non ?

Cet emplacement présente de belles opportunités pour mettre en valeur le point culminant de la Dombes.

L'investissement de ces travaux s'élève à 1 900 000 € HT.

Nous avons déposé des dossiers de demande de subventions qui pourraient nous être octroyées auprès du Département et de l'Agence de l'eau.

Dépôt du permis de construire fin février 2021 et début des travaux en septembre 2021.



Travaux voirie 2020

- Aménagement effectué à l'entrée du cimetière avec une place Personne à Mobilité Réduite (PMR)
- Réfection route de Crans
- Reprise de caniveaux près des entreprises Agritrans-Avibresse et la Route départementale
- Réalisation de bi-couche sur la voie de Ronzuel

Matériel technique

- Achat d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse
 - Achat d'une balayeuse adaptée au tracteur
- Total des dépenses : 10 812 € TTC

Thierry JOLIVET

Président de la commission voirie et réseaux

Brèves de conseil 2020

Les principales décisions du conseil municipal en 2020 :

3 FÉVRIER 2020

- **ACCEPTÉ** à l'unanimité de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et donne un avis favorable à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création d'un nouveau réservoir d'eau potable au cabinet Montmasson, pour un montant de 107 890 € HT.

17 FÉVRIER 2020

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget général et le compte administratif 2019 du budget de l'eau et de l'assainissement.
- **DÉCIDE** de reconduire les taux d'imposition communaux à l'identique en 2020.
- **VOTE** les subventions aux associations pour un montant total de 129 278,36 €.
- **APPROUVE** le budget primitif 2020 de la commune (fonctionnement 2 717 050,28 €, investissement 2 516 863,07 €) et le budget primitif 2020 de l'eau et de l'assainissement de la commune (fonctionnement 730 826,62 €, investissement 844 284,33 €).

15 JUIN 2020

- **DÉCIDE** de déléguer à Monsieur le Maire le pouvoir de décider et d'effectuer les démarches nécessaires dans les domaines référencés suivants : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres inférieurs à 15 000 € H.T ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière municipal de Chalamont ; passer les contrats d'assurances ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ; créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ; accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ; signer les baux afférant à la location des bâtiments communaux.
- **PROCÈDE** aux élections des membres de la commission d'appel d'offres, des délégués du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), des délégués auprès du centre communal d'action sociale.
- **DÉSIGNE** les représentants de la commune auprès de l'EHPAD, auprès du Centre Musical et Culturel de Chalamont, auprès du Restaurant Scolaire ainsi que du Conseil d'école.
- **DÉSIGNE** un délégué représentant les élus au C.N.A.S. et un correspondant défense pour la commune de Chalamont.
- **FIXE** le nombre de commissions municipales à 8.
- **APPROUVE** la convention à intervenir avec l'éducation nationale et la convention à intervenir avec le Centre Social Mosaique pour l'accueil des enfants en l'absence des professeurs pendant la crise sanitaire.
- **ACCEPTÉ** l'offre pour le marché de voirie présentée par l'entreprise EIFFAGE ROUTES d'un montant de 284 719.80 € H.T pour 3 ans.

29 JUIN 2020

- **VALIDE** la totalité de l'opération « étude diagnostique du système d'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales » pour un montant HT de 147 407.40 €.
- **ACCEPTÉ** les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et décide l'adhésion de la commune à ce groupement.
- **APPROUVE** la convention de mise à disposition des équipements des tennis entre la commune et le club de tennis.
- **DÉSIGNE** un référent communal et un suppléant au Syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses affluents (SR3A).
- **APPROUVE** les modifications du tableau des emplois suivantes : création d'un poste du cadre d'emploi des adjoints techniques à temps complet à compter du 1er août 2020, augmentation d'un poste du cadre d'emploi des adjoints techniques à temps non complet de 24/35 à 32/35ème à compter du 1er juin 2020, suppression d'un poste du cadre d'emploi des adjoints techniques à temps non complet (20/35ème) à compter du 1er juin 2020, augmentation du poste à temps non complet du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine de 18/35 à 21/35ème à compter du 1er mai 2020 et la transformation d'un poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps non complet (17,5/35ème) en un poste à temps complet à compter du 6 juillet 2020. L'impact budgétaire est estimé entre 30 000 € et 35 000 €/an chargé.
- **APPROUVE**, suite à l'ouverture de la 13ème classe l'an dernier, le recrutement d'un agent faisant office d'ATSEM pour un an pour 15h/semaine (les matins sur 4 jours et du ménage en période de vacances scolaires).

10 JUILLET 2020

- **PROCÈDE** à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- **APPROUVE** la liste constituant la commission des impôts.

31 AOÛT 2020

- **CHOISIT** de retenir comme lauréat du concours pour attribution du marché de maîtrise d'œuvre concernant la restructuration et l'extension du groupe scolaire le cabinet Mégard architectes.
- **APPROUVE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et décide de mettre en ligne les rapports et leur délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.
- **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil municipal et décide d'instaurer les conditions nécessaires à l'application du droit à la formation des élus au sein de la collectivité
- **DONNE** délégation au Maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €.

Brèves de conseil 2020

12 OCTOBRE 2020

- **VALIDE** la totalité de l'opération « réservoir d'eau potable et travaux annexes » ainsi que son plan de financement pour un montant évalué à 1 886 300,00 € HT (dont 787 747 € de subvention envisagées).
- **ACCEPTE** l'installation d'une antenne GrDF sur un mât d'éclairage du stade de football dès lors que les équipements n'émettent aucune onde et que cet équipement ne puisse dérégler l'éclairage public du stade de football.
- **APPROUVE** le passage de la fibre optique sur la parcelle E n°94 pour la commune.
- **APPROUVE** le rapport d'activités 2019 de la communauté de communes de la Dombes.

DÉCEMBRE 2020

- **APPROUVE** l'augmentation de l'assainissement de 10 cts à compter du 15 octobre 2021 fixant ainsi le montant de 1 € H.T. à 1.010 € H.T./m³. Ces prix sont soumis à redevance. L'augmentation des tarifs pour 2022 est reportée.. En effet, la partie « assainissement » ne dispose d'aucun fond propre et il convient de pouvoir

pourvoir aux imprévus.

- **FIXE** montant du forfait constat fraude :
 - frais administratifs et techniques pour le remplacement ou la réparation du compteur soit : 100 €
 - forfait constat fraude « forfait réouverture de branchement suite infraction » : 500 € qui s'ajoutent aux m³ des 3 dernières années constatées sans fraude au titre de la consommation annuelle.
- **APPROUVE** la modification du règlement de l'eau et de l'assainissement :
 - pour le dégrèvement de l'assainissement en cas de fuite d'eau,
 - pour qu'il soit stipulé qu'en cas de fraude, des frais administratifs et techniques pour le remplacement ou la réparation du compteur seront appliqués et que la commune portera plainte pour vol d'eau.
- **APPROUVE** l'acquisition moyennant le prix de 1 520 € des parcelles cadastrées section E n° 408 et n° 409 au lieu-dit « Au Château », d'une surface respective de 3 023 m² et 10 m², dans le cadre du projet de reconstruction du réservoir d'eau.

Collecte des ordures ménagères

LA REDEVANCE INCITATIVE : CHANGEMENT LE 1^{er} JANVIER

La Redevance Incitative entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021. L'année 2020 était une année test permettant de régler en amont les différentes difficultés liées à ce changement. Malheureusement, la Covid-19 est passée par là, engendrant un important retard dans le planning. Les livraisons des bacs ont été suspendues pendant plus de deux mois, tout comme les suivis de tournées destinés à régler les éventuels problèmes de collecte.

Au 1^{er} janvier 2021, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sera supprimée. La Redevance Incitative entrera en vigueur, entraînant le comptage réel des levées et des pesées. Ainsi le montant de cette redevance dépend de la production de déchets non recyclables.

Grâce à la redevance incitative, le geste du tri devient plus systématique, participant ainsi à la préservation de l'environnement.

La Redevance Incitative, combien ça coûte ?

La Redevance Incitative est composée de 3 parts :

- une part fixe (125€ / an). Cette part fixe permet de financer les déchèteries (dépôts de déchets, la collecte et le transport de ces déchets), la collecte des déchets recyclables (que ce soit aux points d'apport volontaire ou bien en porte-à-porte), ainsi que la collecte du verre.
- une part à la levée (2,80 € / levée) : il s'agit de la somme facturée à chaque fois qu'une poubelle est collectée. Un minimum de 10 levées est comptabilisé chaque année.

- une part au poids (0,23€ / kg) : il s'agit du poids des déchets collectés lors de chaque levée.

Stop aux dépôts sauvages !

Depuis le 1^{er} janvier 2021 les bacs sans étiquette ne sont plus relevés par l'entreprise mandatée par la Communauté de Communes de la Dombes. Ils sont donc considérés, comme les sacs poubelles déposés devant chez vous ou ailleurs, comme « dépôts sauvage ». Les contrevenants sont donc verbalisables... et le seront car prévention et pédagogie ne suffisent visiblement pas. Les dépôts sauvages étant un véritable fléau, le Gouvernement en a même fait l'une de ses priorités, en augmentant considérablement le montant des amendes pour atteindre 1 500 €.

Que ce soit dans la nature ou par terre autour des points d'apport volontaire, déposer ses déchets ailleurs que DANS un container prévu à cet effet est considéré comme un dépôt sauvage. Le maire de la commune où ces déchets sont retrouvés, a toute compétence pour verbaliser l'auteur des faits.

ATTENTION : La mairie peut ramasser les dépôts sauvages ; ne croyez donc pas que ramassage rime avec légalité. Un dépôt sauvage ramassé donnera lieu à verbalisation. Les moyens pour retrouver les auteurs de ces actes sont nombreux et efficaces.

Pour toutes questions concernant le ramassage des déchets veuillez contacter le service environnement de la communauté de communes de la Dombes au 04.28.36.12.12

Liste des commerçants artisans professions libérales

COMMERCES ALIMENTAIRES

KEBAB 4 SAISONS	Ahmet BAKIR	Restauration rapide Kébab	2 place du marché	09.84.25.50.47 06.63.23.87.30
L'ESTRAGON	Christophe et Patricia RAY	Restaurant	42 place du marché	04.74.61.77.09
BELLA PIZZA	Cécile et Sébastien KNOPKIEWICZ	Pizzeria	50 Grande rue	04.37.86.12.38
LA PIZZA DE CHALAMONT	Christophe LUQUES	Vente de pizzas à emporter	41 place du marché	04.74.35.73.69
AUX TROIS EPIS	André et Christelle BON	Boulangerie – Pâtisserie	68 Grande rue	04.74.46.92.65
AU FOUR BRESSAN	Martine GUICHON	Boulangerie – Pâtisserie	110 place du marché	04.74.61.77.75
PÂTISSERIE JEAN-LOUIS	Diason JEAN-LOUIS et Marie-Claire BLEAS	Pâtisserie-Chocolaterie	79 place du marché	04.74.61.71.63
BOUCHERIE DARBON	Franck et Lydie DARBON	Boucherie – Charcuterie – Traiteur	49 place du marché	04.74.61.70.20
SUPERMARCHÉ CASINO		Supermarché	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.40.94.00

COMMERCES AUTRES

L'EMIL'FLEURS	Virginie GOUAS	Fleuriste	70 place du marché	04.74.46.91.30
ENZA B	Vincenza BURLET	Prêt à porter – Accessoires	74 place du marché	09.83.89.90.33
LE RELAIS DE LA DOMBES	M ^{mes} AUBERT et GELIN	Bar – Tabac – Presse	69 place du marché	04.74.61.70.77
L'ATELIER DÉCO DE VÉRO	Véronique SAEZ	Boutique de décorations	61 Grande rue	06.07.50.93.56
L'OPTIQUE CHALAMONT	Adel ADLOUNI	Opticien	10 place du marché	04.74.61.72.64
	THIVILLIER Gérard et Emile	Vente de bois de chauffage	754 route d'Ambérieu	04.74.61.74.59
LES JARD'AIN D'ANTAN ATOUT VERT PAYSAGE	Stéphane CHAYMOL	Jardinerie – Entretien parcs et jardins	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.37.86.44.50 06.88.37.85.07
PROST IMMOBILIER	Stéphanie PROST	Agence immobilière	90 place du marché	04.37.86.12.44 06.30.71.91.83
SONI	Marie-Pierre DESSENDIER	Agence immobilière	35 place du marché	04.74.61.73.23

SERVICES

	André DUPRAS	Salon de coiffure pour homme	35 rue Saint Honoré	04.74.61.71.55
SALON DE COIFFURE CHANTAL	Chantal FROMENT	Salon de coiffure	40 rue du Bugey	04.74.61.77.01
BICOLOR	Delphine GAUHAROU	Salon de coiffure	64 place du marché	04.74.61.70.47
IDEA COIFFURE	Isabelle TOZZI	Salon de coiffure	55 place du marché	04.74.61.21.53
DOMI'STyle	Dominique BUSSY	Salon de coiffure	45 Grande Rue	04.74.61.77.34
COIF' STYL	Maud COMBIER	Coiffure à domicile mixte	4 lot. le Parc des érables	04.74.61.78.87 06.70.81.24.23
MISS D'LYS	Charline BUSSY	Institut de beauté	45 Grande Rue	07.86.59.25.80
ILIAS ROSE	Julie LOZANO	Institut de beauté	58 Grande rue	06.68.16.87.68
Institut MANOA	Maud AGIUS	Institut de beauté Onglerie	197 Grande rue	09.80.34.98.81
	VIOT Emilie	Esthéticienne à domicile	59 chemin de la chavetière Pavillon clos Villarsie	06.89.86.31.17
MARECAGE TATTOO		Tatouages	59 Grande rue	06.15.48.51.51
KA INK TATTOO	Carine ALONSO	Tatouages	10 lot. de Terrayon	06.79.57.77.58
SKY Fitness	Jonathan KANIEWSKI	Club de remise en forme (cardio, musculation, fitness...)	76 route de Meximieux	06.30.45.52.80
	Véronique BRUEL	Travaux de secrétariat pour particulier ou professionnel	19 allée du grand étang lot. les Garennes	04.74.35.99.89 06.75.61.77.57
CREDIT AGRICOLE CENTRE EST		Banque	26 Grande rue	04.74.61.03.64
	Claude PLOUD	Paysagiste (taille de haie, tonte, petit élagage, petite maçonnerie)	541 les Ornières	06.88.14.10.83
SARL ULTRANET	Céline MOULIN	Entreprise de nettoyage	76 rue des étangs	04.74.30.37.41 06.87.24.98.45
S.A.S. LA RAINETTE MAGIQUE	Pascal BRICHON	Station de lavage OKI pour VL et utilitaires	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	06.83.30.83.56
AUTO ECOLE FRANCINE – CER DE LA DOMBES	Francine CONDAMIN	Ecole de conduite	12 Grande rue	04.74.46.94.98
BC TAXI	Christophe BONNAVAND	TAXI (toutes distances : gare, aéroport...)	19 lot. le Terrayon	06.77.04.90.69
	NESME Michel	Mécanique agricole	828 route d'Ambérieu	04.74.61.74.47
	André NIVOLEY	Vente et réparation de motos, scooters, cycles	46 rue des bottes	04.74.61.72.66
JACQUET AUTOMOBILES	Sébastien JACQUET	Mécanique – carrosserie – vente véhicules neufs et occasion	50 route de Meximieux	04.74.61.70.27

GARAGE BERTRAND	Eddy BERTRAND	Entretien et réparation de véhicules de tourisme, 4X4 et utilitaires toutes marques	3 ZA le Creuzat	04.74.34.49.04 06.47.50.46.16
	Philippe BAILLY	Carrosserie industrielle	630 la Montée Bel Air	04.74.61.70.22
AC2R	Jean-François RICHER	Centre de contrôle technique automobile	98 route de Meximieux	04.74.40.04.00
FD EVENTS	Fabien DEQUESNE	Animation évènementiel		06.67.92.16.71
MAXI-TROTT		Randonnée en trottinette XXL		06.41.76.72.01 06.65.11.27.54

ARTISANS (travaux et bâtiments)

	Pierre MOINE	Travaux agricoles	263 route de Priay Le Mas Berger	04.74.46.90.98
	Michel FALCAND	Terrassement – Réseaux divers Piscine – Terre végétale	330 route de Priay Mas David	04.74.61.73.18 06.84.45.27.57
MALLET TP	Jean-François MALLET	Terrassement – VRD – Piscine	499 chemin du Fayol	04.74.61.72.21
	Joaquim DA COSTA	Plâtrerie – Peinture – Décorations	193 Rue du Bugey	06.85.52.56.79
SAS CERTIF	Nicolas TRIOLIER	Peinture – revêtements	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.46.96.44
	Yves ARCHENY	Plâtrerie – Peinture	605 route de Marlieux Bégère	04.74.46.91.02
MENUISERIE CHARPENTE PLAFONDS (M.C.P.)	André MICHOD	Vente et pose de cloisons, plafonds, faux plafonds	1300 route du Plantay Bérard	04.74.46.90.80
	Anthony GUILLET	Menuiserie – toiture – rénovation – petite maçonnerie	286 Grande rue	06.88.20.76.50
	Laurent CRIEDLICH	Menuiserie	72 chemin de Terrayon	04.74.61.73.32
SARL SIFFRÉ	Christophe SIFFRE	Couverture – zinguerie	300 Route de Bourg	06.17.02.03.88
AGFS 01 (AIN GAZ FIOUL SERVICES)	Morgan REMICHI	Chauffagiste : entretien dépannage SAV	80 place du marché	04.69.18.63.44 06.14.86.33.69
L.F GÉNIE CLIMATIQUE	Franck LEROUX	Pompes à chaleur - Climatisation - Froid industriel - Froid commercial	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	09.64.42.36.60 06.28.69.10.38
BCS CHAUFFAGE	Eric BERTHIER	Entretien dépannage – Désembouage - Chauffage fioul gaz – Travaux divers	11 lot. Des Ormes	06.11.14.95.78
AREVAS Electric	Franck SAVERAT	Tous travaux électriques	242 rue du Bugey	04.74.46.92.38 06.70.13.34.48
SARL ART 16	Didier FRANCHINO	Electricien	54 Route de Bourg	06.32.55.98.88
MARGUIN SAS – EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS	Christian MARGUIN	Electricité générale	5 ZA le Creuzat	04.74.46.99.99
DECO3V	Virginie GARNIER	Décoratrice d'intérieur	1 Malatray	06.60.83.76.94
PIGMENTS DECORS	Katia CHIRAT	Décors peints – Patine – Trompe l'oeil	1149 les Vignes	06.24.46.64.57

BIEN ÊTRE

Le mancho écolo	Christelle DUMORTIER	Confection d'articles zéro déchets	233 allée du château	06.03.55.25.00
ENTRE II MONDES	Karine VIERNE GRAND	Reiki – Relaxation – Réflexologie plantaire – Massage psychosensoriel	47 Grande rue	04.37.86.18.92 06.09.95.06.55
NIPPON ZEN	Stéphen BELLACHE	Shiatsu Reiki	571 la Montée	06.01.76.17.68
	Gaëlle BOUDET	Modelage bien-être – Reiki Shiatsu	571 la Montée	06.88.96.69.50.

ANIMAUX

	Pascale ECORCE	Clinique vétérinaire Le Petit Etang	Z.A. de la Bourdonnière	04.74.61.70.36
CENTRE VETOKINESIS	Valérie GUIGARDET	Rééducation fonctionnelle, physiothérapie, hydrothérapie chien et chat	323 Saint Martin	09.51.83.69.70
	Lucie MARIN-PACHE	Ostéopathe animalier (équien et canin)	Les Onzuères	06.98.26.16.96
Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat (SNPCC)	Mme LE ROUEIL	Organisation professionnelle représentative des métiers du chien et du chat	44 rue des Halles	0 892 681 341
L'ETOILE D'OURALE	Cécile DUPRAT	Elevage de husky sibérien dressage et pension canine	2 Piroux	06.82.88.91.01

PROFESSION LIBERALE MEDICALE ET PARA-MEDICALE

	Dr Anne BATAILLE	Médecin généraliste	318 Grande rue Maison de santé	04.37.86.41.57
	Dr Fabrice BERAUD	Médecin généraliste	11 Route de Bourg	04.74.46.94.27
	Dr Pierre BONNIOL	Médecin généraliste	52 rue de l'église	04.74.37.42.33
	Dr Sylvie BONNO	Médecin généraliste - Homéopathe	1 rue du Bugey	04.74.61.79.94
	Dr Laurence GAZEL-SARRAZIN	Cabinet dentaire	318 Grande rue Maison de santé	04.37.86.28.01
	Dr Fabienne LEGER-POUSSET	Dermatologue	318 Grande rue Maison de santé	09.83.74.65.05
PHARMACIE OLIVA-SEVAIN	Christian et Catherine OLIVA	Pharmacie	1 place du marché	04.74.36.21.75

	Patricia MERLE-BOUCHUT	Pédicure-Podologue	217 Grande rue	04.74.46.94.83
	Magali VIEUX Annie DUCHEMIN Céline CHANFRAY	Cabinet d'infirmières	318 Grande rue Maison de santé	04.74.61.74.88
	Christine GARDONI ROUSSET Florence CHEVAUGEON Kathleen BASSET	Cabinet d'infirmières	1 Route de Bourg	04.74.61.71.32
SERIMADD		Soins à domicile	318 Grande rue Maison de santé	04.74.46.91.84
	Julia BOUYSSOU	Sage-femme (suivi médical grossesse, préparation à la naissance, retour à domicile et suivi du bébé, rééducation périnéale, suivi gynécologique et contraception...)	1 Route de Bourg	06.85.33.14.99
	Fanny CENTIS	Psychologue clinicienne Psychotérapeute (Enfant – Adolescent – Adulte)	1 Route de Bourg	07.69.63.13.48
	Jérôme RENOULT	Psychotérapeute – Formateur	1 rue du Bugey	04.74.46.91.36
	Marilys BOYER	Orthophoniste	318 Grande rue Maison de santé	09.81.45.91.84
	Sandrine MARBAIX	Orthophoniste	8 rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.16.14.16.08
	Damien CONSTANT	Sophrologue Nutritionniste	8 rue du Bugey	04.69.18.15.65 - 06.13.07.67.53
HAPPY LIFE	Sandrine MORIN	Coach en psychologie positive	571 La montée	06.61.36.28.05
CABINET D'OSTEOPATHES	Katia GREFFET	Ostéopathe	11 rue du Bugey	06.51.26.69.84
	Nadège CANARD Maud MERLIN	Ostéopathe	11 rue du Bugey	04.74.55.42.50
	Julie CREVITS	Ostéopathe à domicile	265 route de Bour	07.82.16.55.19
PROFESSION LIBERALE AUTRE				
FIDUCIAL EXPERTISE		Cabinet comptable	41 rue Saint Honoré	04.74.61.76.08
	Etude de Me BOUVARD	Office notarial	100 place du marché	04.74.61.78.32
Cabinet Chanel-Grand	Bogdan GRAND	Géomètre	35, rue Saint Honoré	04.74.21.31.68

Commerces : vers une révolution numérique en milieu rural ?

Certains s'y étaient mis bien avant le confinement. D'autres ne voulaient pas en attendre parler ou n'avait tout simplement pas le temps de s'y intéresser. Et puis la logique du numérique, ce n'est pas inné pour tout le monde. Le confinement et surtout la fermeture des commerces dits « non-essentiels » a montré la fracture entre les commerces ayant entamé le virage du numérique et les autres.

Il est vrai que le numérique ne va pas de soi en milieu rural. Des commerçants avaient peur que les relations humaines s'en trouvent dénaturées. Mais le confinement a précipité certaines conversions. Des professionnels se sont rendus compte, qu'en période actuelle, le fameux « click & collect » fonctionne. Les clients sont au rendez-vous. Parfois même, les relations humaines s'en trouvent amplifiées.

Pas besoin de proposer une superbe plateforme toute option. Les systèmes de commande les plus basiques fonctionnent aussi (prise de commande par téléphone, par SMS ou même via les réseaux sociaux). Face aux manques d'approvisionnement ou aux ruptures de stocks, les clients s'adaptent et soutiennent leurs commerçants. Un véritable élan de solidarité est né.

Pour aider les commerçants à passer au numérique, la Chambre de Commerces et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat proposent des accompagnements et formations. Renseignez-vous auprès d'eux.



Les associations Chalamontaises

DÉNOMINATION	ACTIVITÉS PROPOSÉES	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SPORTS				
AMICALE DES VÉTÉRANS DE FOOTBALL	Développer les liens de camaraderie entre les vétérans de football	M. Gérard VALLAT (président)	23 rue des Halles - Chalamont	04.74.61.70.32
AMICALE DES BOULES	Boule lyonnaise	M. Philippe CHARVIEUX (président)	103, allée du château - Chalamont	06.32.82.76.59
CHALAMONT RANDO	Randonnées pédestres	M. Jacques CHANEL (président)	135 impasse du Renon - Versailleux	09.51.02.25.72 06.81.75.08.83
CHALAMONTENNIS	Tennis	M. Frédéric DURAND (président)	234 grande rue - Chalamont	06.22.64.40.16
NIPPON ZEN : DO IN / IAIDO	IAIDO : Art de dégainer et de manier le sabre japonais	M. Stephen BELLACHES (président)	24 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.01.76.17.68
JUDO CHALAMONT	Judo-Jujitsu	Monsieur François DESBIAS (président)	226 rue des Grandes raies - Chalamont	06.63.43.61.70
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Gymnastique adultes et enfants (à partir de 3ans)	Mme Marie Laure MOSCARDO (présidente)	3 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.98.04.78.37
SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE CHALAMONT	Concours hippiques	M. Raymond MAURE	201 chemin du grand étang	04.74.46.92.36
U.S. DOMBES	Football	M. Franck LEROUX (Président)	181 allée des violettes - Chalamont	06.28.69.10.38
ART DU MOUVEMENT	Relaxation, Méditation	Mme PULCINI Brigitte	Le lent Villette sur Ain	07.81.51.80.15
ANIMATIONS - COMMERCES				
CHALAMONT 2000	Organisation de l'amicale des classes de en 0 et 5.	M. Marc JOSSERAND (président)	65 rue des Bottes - Chalamont	04.74.61.79.77
COMITÉ DES FÊTES	Fête du muguet, soirée du 13 juillet, animations diverses, Brocante...	M. Didier CORMORECHE (président)	60 le Tournus - Chalamont	04.74.46.97.84
REFLETS DE LA DOMBES	Promotion de la Dombes Organisation de spectacles vivants	Mme Véronique BESSARD (présidente)	la Prairie Romagne - 01800 Le Montellier	06.12.27.64.90
UNION COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHALAMONT	Animations commerciales	M. André BON (Président)	68 grande rue - Chalamont	04.74.46.92.65
LES GAMM'AIN	Animations et manifestations festives	M. François DÉBIAS (Président)	226 rue des Grandes raies - Chalamont	06.63.43.61.70
LES MICHEL'S	Organiser des événements, favoriser les échanges et rencontres entre les michel's	M. Michel GEOFFRAY (Président)	46 allée des Iris - Chalamont	04.74.61.74.19
COLLECTIF TÉLÉTHON	Récolter des dons pour AFM	FLACHER Roseline	20, lotissement de Terrayon	04.74.46.92.31
SCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Accueil périscolaire - Centre de loisirs	Mme Sylvie ROUX (présidente) M. GENIER Emmanuel (directeur)	31 place des écoles - Chalamont	04.74.61.73.35 09.77.96.75.38
RESTAURANT SCOLAIRE	Gestion du restaurant scolaire	M. Frédéric RENAUD (président)	80 route de Joyeux - Chalamont	04.69.18.13.32
SOU DES ECOLES	Sorties scolaires, animations	Mme LLOBET Nelly (présidente)	100, rue de la Dombes	06.84.56.47.26

CULTE				
COMITÉ PAROISSIAL	Paroisse	M. le Curé – Père Raymond BILLOUDET	93 rue des Fossés - Chalamont	04.74.61.71.74
CULTURE				
CENTRE MUSICAL	École de musique, concerts, orchestre jazz, batucada, chorale, cours de chants et danse adultes et enfants	M. Jean-François BLANCHON (Président) TEPPE Nathalie (coordinatrice École de musique)	107 rue des garennes - Chalamont	04.74.61.78.46
RÊVES EN SCÈNE	Théâtre	M. Gilbert MARGUIN (président)	96 rue des Grandes Raies - Chalamont	04.74.61.79.56
LOISIRS ADULTES-ADOS-ENFANTS				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Garderie, centre de loisirs, aides aux devoirs, activités ados et adultes...	Mme Sylvie ROUX (présidente) M. Emmanuel GENIER (directeur)	31 place des écoles - Chalamont	04.74.61.73.35 09.77.96.75.38
ENVIRONNEMENT				
CONTRACCA	Défense du droit de chasse lié au droit de la propriété	M. Maurice MICHON	178, allée des violettes - Chalamont	04.74.61.73.66
CRANS-DOBES ENVIRONNEMENT	Sauvegarder l'équilibre de la Dombes			
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Chasse	M. RIMAZ Sébastien	217, chemin de la chavetière - Chalamont	06.58.10.96.45
MÉMOIRE				
COMITÉ LOCAL DE LA FNACA	Anciens d'Afrique du Nord	M. André GREPELUT (président)	Vandard - 01320 Saint-Nizier-le-Desert	04.74.30.31.15
SECTION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Mémoire 1914-1918, 1939-1945	M. GIRARD Jean-Pierre (président)	Le Village - «le castel» 01320 Chatenay	04.74.61.74.38
TOURISME PATRIMOINE				
OFFICE DE TOURISME Centre-Dombes Villars-Chalamont	Promotion du territoire	Gestion intercommunale	3 place de l'Hôtel de Ville - 01330 Villars-les-Dombes	04.74.98.06.29
COMITÉ DE FLEURISSEMENT	Participation au fleurissement communal	Mme BEAUDET Danièle (présidente)	333 rue des Grandes Raies - Chalamont	06.73.54.10.16
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA DOBES	Sauvegarde du Patrimoine	Mme SAINT CYR Madeleine (présidente)	320, rue de la Dombes 01330 Villars-les-Dombes	06.81.61.54.22
RETRAITES - PERSONNES ÂGÉES				
CLUB LOISIRS ET AMITIÉ	Rencontre entre retraités, sorties organisées	M. André DUPRAS (président)	35 rue Saint Honoré - Chalamont	06.49.13.95.52
SECTION GYM 3^{ème} AGE	Gymnastique	Mme THERVILLE Thérèse (responsable)	256 route de Joyeux - Chalamont	04.74.61.72.75
SOCIAL – SERVICES D'AIDE A DOMICILE				
A.D.A.P.A. (Association Départementale Aide Personnes de l'Ain)	Aide ménagère à domicile: en priorité aux personnes âgées	Mme Martine VERNE (directrice) Mme Hélène PRIN (responsable de secteur)	4 rue Tony Ferret 01000 BOURG EN BRESSE / 88 grande rue à Chalamont (le lundi de 10h à 12h)	04.74.45.51.70 04.74.61.78.82
AIDS (Association intermédiaire Domicile Service)	L'AIDS intervient auprès des collectivités, des particuliers, des entreprises, des associations, des bailleurs sociaux pour des missions suivantes : Agent d'entretien de locaux, de restauration et d'animation en milieu scolaire, d'entretien des espaces verts, Et d'autres services à votre demande ...	Mme CAETANO Nelly	801, rue de la source 01442 Viriat cedex	04.74.23.23.81 07.87.02.29.06

A.D.M.R. (Association Aide Domicile Milieu Rural)	Aide à domicile (ménage, préparation des repas, lessive, repassage, courses, jardinage, bricolage, télé-assistance...) aux familles, aux retraités, aux handicapés, aux malades	M. le Curé – Père Raymond BILLOUDET	117 rue des Garennes à Chalamont / 154 rue du commerce 01330 VILLARS LES DOMBES	04.74.98.49.19
A.D.S (Ain Domicile Services)	Aide au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées – Aide ménagère (lessive, repas, courses...)	Mme GUEYNARD Edwige (Présidente)	Immeuble «le Talisman» 1133 avenue de Lyon 01960 PERONNAS	04.74.34.56.67
ASSISTANTE SOCIALE	Aider les personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques	Mme CREUSEVAUT Cécile	Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles	Composer le 30.01
CLIC	Prise en compte de tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus (accueil, écoute, information, conseil, orientation)	Mme LUQUET Martine (coordinatrice)	100, avenue Foch 01400 Chatillon-sur-Chalaronne / Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles (le mardi matin)	04.74.55.15.39 Ou 06.73.38.06.55
REPAS A DOMICILE	Portage de repas chauds aux retraités, handicapés...	M. Marcel CORMORECHE (président)	443 vieille route de Bourg - Les Hôtesses à Chalamont	04.74.61.75.70 ou 04.74.98.19.50
SERIMADD Santé Dombes	Sauvegarder l'équilibre de la Dombes	Mme THERVILLE Thérèse (Présidente)	Maison de santé - 318 grande rue - Chalamont	04.74.46.91.84
ENTRAIDE – SANTE - SECOURS				
Alexis, une énergie pour la vie (Al.é.lavie)	Apporter du soutien aux proches des donneurs d'organes ; mettre en valeur le donneur d'organe ; développer des échanges entre familles de donneur d'organes et les personnes greffées ; uniformiser les informations transmises aux familles lors des dons ou des greffes	Mme JOLIVET Catherine (coprésidente) M. JOLIVET Eric (coprésident)	526 route de Versailles 01330 Le Plantay	06.78.29.26.63
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	Don du sang	M. André DUPRAS (président)	35 rue Saint Honoré - Chalamont	06.49.13.95.52
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Entretien des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres	Mme Gaëlle JOLIVET (présidente)	2 ZA Le Creuzat - Chalamont	06.17.17.57.91
ARA Shiatsu	Médecine traditionnelle chinoise	M. Stephen BELLACHES (trésorier)	24 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.01.76.17.68
CENTRE DE SECOURS	Pompiers - Formations de secourisme	M. HUOT-MARCHAND Mickaël (Chef de Centre)	2 Z.A. le Creuzat - Chalamont	06.76.09.33.35
COMITE CANTONAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Actions pour lutter contre le cancer	Mme Joëlle MAURE (présidente)	10 chemin du lotissement le Bois Rozier 01320 Chatenay	04.74.46.94.23 06.70.85.88.36
HANDICAP PASSION PÊCHE	Promotion de la pratique de la pêche en général pour les personnes en situation de handicap et ou atteintes de maladies handicapantes	M. DELACOUR Ludovic (président)	92 chemin de Saint Claude - Chalamont	06.61.84.07.14

Chalamontennis



ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS 2020 :

Galette des rois avec les petits As de Chalamontennis



Début Juillet 2020 – Tournoi de « Vache » :



Tournoi interne du 20 Décembre 2019 au 7 Mars 2020 :



Rénovation du 3^{ème} Terrain avec l'aide de la commune

de Chalamont et de la Région :



COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Frédéric DURAND

Trésorier : Julien GASSEND

Secrétaire : Chrystèle CURT





US Dombes



Une fin de saison difficile

Le début de la saison de football 2019-2020 devait être la continuité de l'excellente saison passée et ce à tous les niveaux et encore plus avec l'équipe fanion. L'équipe dirigeante est restée solidaire, soudée pour garantir la vie du club au quotidien.

Pour les petites catégories, les effectifs sont corrects et constants par rapport aux années précédentes. L'école de football est gérée par des éducateurs de qualité que le club tient à remercier chaleureusement. Merci à vous Dorian GUILLET, David BAILLY, Didier TRIOLAYRE et Cédric LUSSIANO.

Parallèlement à cela, le club continue de former ces éducateurs pour donner du plaisir à nos petits joueurs.

L'entente constituée il y a déjà plusieurs années avec le FC Dombes (Villars les Dombes) est reconduite en U15 et intègre un autre club JSBD (St Paul de Varax) en U18. Ces ententes confortent la pratique du football à 11 dans ces catégories. Un grand merci aux parents qui ont souvent plusieurs casquettes, parents, dirigeants et éducateurs. Le club tient à remercier Laurent DERUE et Fabien DELVAL et la famille ROLLO pour leur implication.

Au niveau des seniors, le duo expérimenté Jo MESSINA/ David BAILLY de la saison dernière est toujours en place afin de faire évoluer notre équipe au niveau supérieur. Mais la crise sanitaire a stoppé la dynamique instaurée. Cela a conduit aussi à l'arrêt de Jo MESSINA en tant que coach principal. Un geste a été fait par le club à la sortie du confinement afin de préparer la nouvelle saison avec le nouvel éducateur (Johan DIESTRO). L'équipe dirigeante tient à remercier chaleureusement Jo MESSINA pour son investissement et sa qualité de travail qui ont permis de faire briller notre équipe fanion. MERCI A TOI!

Le contexte sanitaire a stoppé la moitié de la saison sportive. Bien évidemment, cela a des répercussions sur notre budget. Si nous avons eu de très faibles dépenses, nous n'avons pas eu de recettes. En effet, la fête du foot, événement majeur du club n'a pas pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir la réaliser la saison prochaine. Grâce à une gestion exemplaire de notre trésorier Luc BRUEL, le budget de l'US

Dombes reste positif. Un grand merci à toi Luc !

Du côté administratif, nous avons tenu notre assemblée générale le 3 juillet 2020 permettant ainsi le renouvellement d'une partie de l'équipe dirigeante. Le club remercie Luc BRUEL et Nelly LLOBET pour leur investissement durant toutes ces années ! De nouvelles têtes bien connues des chalamontais arrivent dans l'équipe dirigeante. Il s'agit de :

- Valérie ROLLO (Secrétaire adjointe)
- Nadège CIANCHETTI (Trésorière)
- Arnaud GRIMAUD (membre du CODIR)

Nous tenions également à remercier notre conseiller régional local M Ali BENMEDJAHED pour son soutien et son appui dans la construction d'un dossier pour l'obtention d'un minibus pour le club. M. le Conseiller Régional un grand MERCI !

Enfin, nous ne pourrions pas oublier de remercier la mairie pour la mise à disposition des locaux et qui nous apporte son soutien au quotidien encore plus vrai au vu du contexte actuel.



Nippon-Zen



L'année fut riche mais également mouvementée à plusieurs niveaux, avec les impacts de la COVID-19 sur nos activités, bloquées de mi-mars à mai. Merci à la Mairie de nous avoir permis d'utiliser le dojo de juin et tout l'été pour la reprise de nos cours.

Egalement, suite au départ de la dernière kinésithérapeute de Chalamont et sans avoir réussi à trouver un remplacement, le bail du cabinet au 571 à La Montée est renouvelé.

Avec ses 3 espaces, vous proposant depuis cet été les pratiques de 3 intervenant-es (co-bailleurs du lieu) :

• **Stephen BELLACHES** (06 01 76 17 68) :

Shiatsu / Reiki / Energétique

• **Gaëlle BOUDET** (06.88.96.69.50) :

Modelage Bien-Etre / Reiki / Shiatsu

• **Sandrine MORIN** (06.61.36.28.05) :

Psychologie Positive - Santé / Bien-Etre et Qualité de Vie

Ainsi qu'une refonte de son site Internet.

Et toujours les activités de groupe, ouvertes toute l'année

Le Doln : gymnastique douce par la pratique de la relaxation, respiration, assouplissements et étirements.

Le Iaïdo : art martial traditionnel du Japon, l'art de dégainer et de manier le sabre japonais.



Informations / cours / contact :

Cours en groupe :

- **Lundi** : de 20h à 21h30 - Doln (selon calendrier publié),
- **Mercredi** : de 20h30 à 22h - Doln,
- **Jeudi** : de 20h à 22h - Iaïdo,
- **Dimanche** : de 9h30 à 10h30 - Doln (selon calendrier publié),
- **Dimanche** : de 10h30 à 11h30 - Iaïdo (selon calendrier publié).

Composition du Conseil d'Administration :

Président et directeur technique de la discipline de Do-In :
Stephen BELLACHES

Directeur technique de la discipline de Iaïdo :
Bruno ALTMAYER

Contacts :

Courriel : contact@nippon-zen.eu

Tél. : président : 06 01 76 17 68

Sites : <http://www.nippon-zen.eu> et
<http://www.iaido-stages.fr>



« ART DU MOUVEMENT »

Notre association propose une façon de mobiliser notre corps différemment, en douceur, afin d'améliorer :

notre posture et notre équilibre, notre souplesse musculaire et articulaire

notre concentration et notre mémoire, notre force musculaire et mentale

notre circulation sanguine ainsi que l'oxygénation des tissus

Le but n'est pas de faire preuve de force, de puissance ou de violence mais d'accéder à une forme de sérénité, de tranquillité et de découverte de soi et de ses possibilités.

Pour cela nous utilisons le principe du Yin (énergie féminine) et du Yang (énergie masculine).

Ces énergies sont opposées et complémentaires.

Le mouvement naît de l'alternance des ces deux énergies, le poids du corps passe d'une jambe à l'autre, alternance du plein et du vide

Grâce à la lenteur des mouvements et des enchaînements proposés, nous ressentons :

une sensation de bien-être,

un sentiment d'amélioration tant sur le plan physique, qu'émotionnel et mental.

Ces séances d'Art du Mouvement, s'adresse à tous jeunes ou moins jeunes, sportifs ou moins sportifs

Contact : Brigitte Pulcini, présidente :

isadora.pulcini@wanadoo.fr ou 07 81 51 80 15

Dominique Clerc, secrétaire et guide des séances :

do.c.v@sfr.fr ou 06 03 88 03 86

TENUE

Une tenue confortable pour pouvoir bouger

Chaussettes ou rythmiques dédiées au lieu

SEANCES A CHALAMONT

mardi 9h30 - 10h45 à l'auditorium

mercredis 18h - 19h30 au dojo

Jeudis 19h15 - 20h30 au dojo

Tarifs

135€ pour l'année,
adhésion (25€) comprise,
possibilité de régler en 2 fois)

La boule Chalamontaise

Les jeunes boulistes résistent à la crise sanitaire.



La saison 2019/2020 aura été morose pour LA BOULE CHALAMONTAISE comme dans tous les sports amateurs depuis le début de la crise sanitaire.

L'année 2020 avait très mal commencé avec le décès de deux sociétaires Jean Michel CHAGNEUX et Hubert LOUIS. Puis, est venu le temps du COVID 19 qui a perturbé l'ensemble des boulistes chalamontais depuis le mois de mars 2020.

Les compétitions se sont arrêtées et heureusement les jeunes ont eu le temps de s'illustrer dans leurs compétitions respectives.

L'école de boules a glané pour la quatrième année consécutive LA BOULE D'OR, mention qui récompense la meilleure école de boules départementale, et, nous ne pouvons que féliciter nos jeunes pousses qui font honneur à leurs éducateurs.

Les moins de 15 ans, pour leur première participation aux clubs jeunes, ont fait également honneur à LA BOULE CHALAMONTAISE, puisqu'ils ont fini premiers de leur poule de brassage en venant à bout de SUD 71, VILLEFRANCHE, DOMMARTIN et DIGOIN.

Ils ne se sont inclinés qu'en 8ème de finale des championnats de France contre PONT LES ABRETS mais, à leur décharge, c'était des deuxièmes années.

Nos jeunes peuvent être fiers de leur parcours pour une première année.

Pour les adultes hommes et femmes, personne n'a pu

s'illustrer puisque les principales compétitions commencent au printemps, et, malheureusement, la crise sanitaire en a décidé autrement.

Pour l'année à venir, des changements sont intervenus puisque le président Bruno CHARVIEUX a présenté sa démission suite à son élection en tant que Maire de la commune de CHALAMONT.

Le vote a eu lieu et c'est Philippe CHARVIEUX, frère du président, qui prendra sa succession et assumera la tâche de président associé à Patrick BERRY comme vice-président.

Deux nouveaux membres ont intégré le bureau : Mickael JANIN et Marc RIMAZ.

Nous comptons, à nouveau, sur nos jeunes, pour faire briller les couleurs Chalamontaises.



La boule Chalamontaise vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, en espérant qu'elle soit meilleure que 2020, et, vous souhaite surtout une excellente santé.



Judo Chalamont



Association sportive de loi 1901. Le club est affilié à la F.F.J.D.A (fédération française de judo et disciplines associées), agréée à jeunesse et sport. Les cours sont assurés par notre directeur technique, Yann GRAND ceinture noire 3^{ème} Dan, 4^{ème} DAN en-cours d'homologation, titulaire d'un brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré, AQSA (attestation qualification sport adapté) et diplômé d'état de la jeunesse et de l'éducation populaire et du sport.

Malgré une fin de saison compliquée, et des compétitions annulées ou reportées, quelques activités ont pu être réalisées

Accompagner une dizaine de nos judokas au Grand Slam de Paris le 9 février 2020 :



*Fêter la fin d'année avec les « Kimonos Blancs »
et la remise d'une 2ème ceinture noire – 1^{ère} fille du club : félicitations à Mathilde*



C'est aussi une lettre de félicitations remise par la Fédération pour notre Président – Pascal Moscardo pour son dévouement et son implication dans la réalisation d'actions pour le judo ou les disciplines associées,



Et la palme d'argent pour notre professeur – Yann Grand, pour récompenser les enseignants ayant un rayonnement régional et au-delà, et qui obtiennent des résultats avec leurs élèves au niveau régional



Nous tenions également à remercier Pascal pour ces 10 années d'investissement personnel, et le temps passé à veiller au développement et au bon fonctionnement de l'association

Ainsi que les félicitations de la part de la vice-présidente du Département de l'Ain, chargée du sport, Cécile CEDILEAU, à Mathilde GOBERT et Léo GUICHON pour leur titre de champion de l'Ain et Erwan RAYNAUD pour son titre de vice-champion de l'Ain.

**N'oubliez pas
SAMEDI 8 MAI 2021
19h30 repas dansant
Soirée
« cuisse de bœuf »**



CONTACTS :

Yann GRAND : Professeur - 06.21.55.23.83

François DEBIAS : Président - 06.63.43.61.70

Philippe MAZET : Vice-Président - 06.60.40.68.50

Delphine ROLLET : Secrétaire - 06.31.19.27.23

Isabelle CHAMONARD : Trésorière - 06.10.63.82.84

Email : judochalamont@live.fr

Page facebook : judo Chalamont

Nouveau site internet : <https://judochalamont.ffjudo.com>

Nouvelle adresse du siège social : 49, rue du Bugey
01320 Chalamont

Le Judo Club de Chalamont remercie tous les adhérents, commerçants, organismes publics, les bénévoles pour leur soutien et vous souhaite une bonne santé et bonne année 2021.

Société hippique



Notre association est constituée de bénévoles ayant la passion du cheval, notre but est d'organiser des compétitions pour cavaliers club, amateurs et professionnels. Avec notre association nous contribuons au fonctionnement et à l'équilibre du monde équestre.

La société hippique a débuté l'année par un changement de président et de vice-président, et surtout de gros changements d'organisation à partir du mois du mars pour le déroulement des compétitions dûs au protocole sanitaire lourd et compliqué. Malgré tout nous avons pu faire 2 week-end sur les 5 programmés.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui a été très dévouée malgré la COVID et ses contraintes.

CALENDRIER 2021

20, 21 MARS

Epreuves préparatoires, et niveau club.

26, 27, 28 MARS

Epreuves préparatoires, Concours pour amateurs et professionnels.

20, 21 AVRIL

Epreuves cycles classiques pour professionnels - jeunes chevaux de 4, 5, et 6 ans.

25, 26, 27 JUIN

Epreuves préparatoires, Concours pour professionnels et amateurs.

9, 10, 11 JUILLET

Epreuves préparatoires, Cycles libres, Concours pour amateurs et professionnels.

15, 16, 17 OCTOBRE

Epreuves préparatoires, Concours pour amateurs et professionnels.



Le nouveau Président... ...Le nouveau Maire

CONTACTS :

Raymond MAURE : Président
06.22.98.63.71.
maureraymondsocietehippique@gmail.com

Claude Josserand : Vice-Président:
06.10.99.51.47



Chalamont Rando

Chalamont Rando créée en 2007, plus de 150 adhérents. CHALAMONT RANDO organise des randonnées au départ de Chalamont à la découverte de la Dombes, du Bugey, du Revermont, du Val de Saône, de la Côtière... sur des circuits préalablement repérés par une équipe dynamique sur des distances de 9 à 12 km, à la découverte de la faune, flore ainsi que du patrimoine. A chaque sortie nous pratiquons le covoiturage.



► LE MARDI : 4 GROUPES :

- 1 groupe vitesse modérée (entre 8 et 10 km)
- 1 groupe vitesse normale (entre 10 et 12 km) avec du dénivelé
- 1 groupe vitesse soutenue et avec plus de difficultés (Plus de 12 km) avec du dénivelé

► UN JEUDI PAR MOIS

- 1 groupe vitesse soutenue : plus de dénivelé et une distance plus longue
- 1 groupe vitesse modérée et une distance plus longue

► LE SAMEDI

- 1 groupe tous niveaux

► LE PROGRAMME DES RANDOS PARAÎT TOUS LES TRIMESTRES.

Chalamont rando organise aussi de la marche nordique, le jeudi après-midi et le samedi après-midi. La marche nordique est une marche rapide avec des bâtons de marche spécifiques, généralement en matériau composite. Pour les premiers essais, Chalamont Rando vous prête les bâtons. Avec une bonne paire de basket, un petit sac à dos pour la bouteille d'eau, venez essayer...

La marche nordique se pratique à une allure soutenue, les débutants qui n'ont pas l'habitude de la marche devront participer d'abord à quelques séances de rando classique.

Rendez-vous soit à 14h Parking Derrière le cimetière de Chalamont soit à 14h15 sur place (Chalamont, Gevrioux, Crans, Priay...).

Convivialités : Tout au long de l'année, des événements sont organisés : Pique-niques lors des randos en journée, galettes des rois, journée rando avec resto, visite d'une ville, de musée, sortie raquettes etc. lorsque les règles sanitaires le permettent.

Participation chaque année au téléthon organisé par le collectif des associations de Chalamont.

En 2020 :

Aucun séjour n'a pu être organisé, ceux qui étaient prévus ont dû être annulés suite aux confinements et aux mesures sanitaires. Seule une journée à Chanaz, combinant randonnée, restaurant, croisière et visite de l'abbaye d'Hautecombe, dans le respect strict des règles sanitaires, a pu prendre place entre les deux périodes de confinement.

En 2021 :

Début mai, un voyage de 4 jours est prévu à Rémuzat dans la Drôme Provençale avec randos de 2 ou 3 heures ou en journée avec pique-nique et plusieurs visites.

Tout au long de l'année, en plus des randos du mardi et du samedi, galettes des rois, journée rando avec resto, visite d'une ville, de musée..., sortie raquette.... dans la mesure où ce sera compatible avec les règles sanitaires.

Notre site internet : <http://chalamonrando.free.fr> n'est pas à jour, nous recherchons un adhérent compétent et disponible pour le mettre à jour.

Pour nous rejoindre (dans la mesure où les règles sanitaires le permettent) : Rendez-vous de Septembre à fin mai à 13h45 sur le parking derrière le Cimetière à Chalamont, pour un départ à 14h00.

Et de juin à fin Août à 7h45 pour un départ à 8 h, même lieu. On vous attend avec une bonne paire de chaussure, un sac à dos, une bouteille d'eau et éventuellement des bâtons de marche.

LE BUREAU

Président : Jacques Chanel (Tél 06.81.75.08.83)

Vice-présidents : Raymond Michaud et Monique Bouville (Tél 06.67.71.27.24)

Trésorier : Raymond Michaud

Trésorière adjointe : Chantal Poncet

Secrétaire : Monique Bouville (Tél 06.67.71.27.24)

Secrétaire adjointe : Marie Amory

AUTRES MEMBRES DU CA :

Jean-Jacques Bailly, Bernard Couard, Gilles Linard, Serge Pruvot, Sylviane Veyre.

Gymnastique volontaire de Chalamont



Les cours de Gymnastique Volontaire (GV) sont proposés dans la commune de Chalamont.
Les gens de l'extérieur peuvent y venir également pour pratiquer une activité physique.

Il y a des séances deux fois par semaine, le lundi et le mercredi. Cela réunit environ 48 licenciés de l'âge de 14 ans à plus de 60 ans.

L'animatrice diplômée qui assure les cours s'appelle Blandine CHATELET.

La GV est un sport aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Elle a pour finalité de proposer à tout le monde une activité sportive, de loisir et de bien-être, en pratiquant de manière régulière et permettant d'améliorer sa condition physique. Cela permet aussi de se défouler et de reprendre le sport à son rythme.



Pour diversifier les cours, nous utilisons différents objets : bâtons, poids, tapis de sol, STEP, Fit Ball, élastiques, disques, etc...

Nous pratiquons le Pilâtes. Cette méthode est utilisée dans une perspective d'entraînement

afin d'améliorer la force, la souplesse, la coordination et le maintien d'une bonne posture tout en douceur.

La gymnastique sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer la santé ainsi que les relations sociales.

Vous pouvez venir à n'importe quel moment de l'année pour



essayer un cours et vous inscrire si cela vous plaît. Vous avez une séance gratuite. (Ne pas oublier une bouteille d'eau, son tapis, une serviette).

Les cours ont lieu dans la salle de l'école. L'association GV remercie la municipalité pour le prêt de la salle. Remerciement également aux bénévoles qui font vivre notre section GV. Grâce à eux, l'association peut continuer.

Les cours de gym n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Enfin, les membres du bureau s'adressent à vous en cette période difficile de pandémie de COVID - 19. Nous nous sentons plus que jamais proches et impliqués auprès de nos licenciés et nous vous soutiendrons pleinement grâce à la mise en place de cours en vidéo sur FACEBOOK et en Visio sur ZOOM. Nous essayons de faire au mieux pour vous. Restez en bonne santé et en sécurité. Nous espérons que cette fin d'année 2020 se termine plus joyeusement. Que 2021, vous soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles. Prenez soin de vous.

Sportivement.

La présidente et le bureau

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

ANIMATRICE :

Blandine CHATELET / Ados- Adultes

HORAIRES DES COURS :

Ados/Adultes

Lundi :

Durée - 1h15 : de 19h00 à 20h15 - GYM
et de 20h15 à 21h30 - GYM

Mercredi :

Durée - 1h00 : de 19h00 à 20h00 - GYM
Durée - 45mn : de 20h00 à 20h45 - PILATES

MEMBRES DU BUREAU :

Présidente: MOSCARDOM Marie-Laure - 06.98.04.78.37

Trésorière : ROUJON Catherine - 06.80.07.65.17

Secrétaire : BACON Dorothee - 06.18.96.55.85

Membre actif : PONCET Jean

CONTACTS :

Mail association GV : gym.volon-chalamont@orange.fr

Site : <http://gymnastiquevolontairechalamont.clubeo.com>

Centre musical et culturel de Chalamont

Il était une fois le «MUSICOVID»

Il était une fois, le 14 mars 2020, un virus, un coronavirus, un petit être vivant maléfique. Quelques fragments d'ARN de quelques kilobases paralysent le monde entier. Tout s'est arrêté pour notre association. Le concert «Rock'n pop» prévu le jour même est annulé. Il est impossible de se réunir pour chanter, danser ou jouer de son instrument préféré.

Qu'à cela ne tienne, très rapidement, toutes les disciplines bénéficiant d'un enseignement individuel, goûtent aux joies et aux difficultés de l'enseignement à distance.

d'une nouvelle actrice, Laurianne Ingarao pour l'enseignement du chant et le retour de Yazdi Chalabi pour le saxophone.

Le projet «danse et percussions» réunissant les différentes classes de percussions, les classes de danses, rebaptisé «danse percussions et confinement» va permettre aux enfants du péricolaire en partenariat avec le centre social mosaïque, de découvrir la danse, avec Marie Ouelebeogo et Eloïse Grastilleur. Nous attendons avec impatience les vidéos et le spectacle final !



Il convient maintenant de présenter par ordre alphabétique les douze acteurs, l'équipe technique et leurs rôles respectifs dans ce conte extraordinaire.

Pour l'enseignement individuel:

Alexis Darmon à la batterie

Christophe Elias à la guitare

Jean-Baptiste Hadrot au piano

Nathalie Teppe à la flûte, formation musicale et responsable de l'école de musique.

Bruno Viala au saxophone

Pour les ateliers:

Xavier Boutin pour l'atelier de percussions africaines

Christophe Elias pour trois ateliers: «mini punch», «pop rock» et l'atelier des «chalamonkey»

Pour la danse:

Aurélie Loprete Calon

Marie Ouelebeogo

Pour les grands ensembles:

François Blanchon pour l'ensemble de percussions africaines «histoire de Pô»

Jean-François Blanchon pour «l'orchestre de l'école»

Christian Maupome pour la chorale «Voix Si, Voix La»

Raphaël Minfray pour le grand orchestre de Jazz «Dim Dam Domb».

Il faut remercier vivement tous les enseignants qui se sont très rapidement formés à toutes ses nouvelles techniques.

Il est possible de consulter les fruits de ce travail sur notre site www.centremusicaldechalamont.fr

Puis tout le monde s'active pour reprendre toutes les activités ou presque avec toutes les mesures sanitaires nécessaires dès le mois de juin. Cette répétition générale va nous permettre de préparer l'écriture de «Musicovid 2».

En septembre 2020, une nouvelle saison débute avec l'arrivée

Mise en scène:

Une équipe de bénévoles exceptionnels !

En conclusion de ce conte extraordinaire:

A Chalamont, la culture applique parfaitement cette maxime de Lucie Aubrac :

«Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent»

Comité des fêtes de Chalamont

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, les festivités 2019 ont été couronnées de succès, pour celles de 2020 comme pour toutes les autres associations, il n'y a pas grand-chose à dire.

Notre corso se préparait gaiement, les petites mains s'activaient à la confection des fleurs, les jeunes retraités avaient commencé les structures, des motifs quand le confinement mit un coup d'arrêt à tout ça et nous contraint à l'annulation de notre fête du 1er mai, mais aussi celle du 13 juillet et même sentence pour la brocante du 11 novembre.

Une année qui nous a fait prendre conscience du bonheur que nous apportent ces moments de convivialité et de rencontres intergénérationnelles.

Nous en avons profité pour nous replonger dans les 8 classeurs archivés avec passion par Nicole et retracer avec nostalgie de 1956 à 2019, plus de 60 ans de défilés, 180 reines, des dynasties Chalamontaises avec 3 générations à distribuer des brins de muguet sur les plateaux enguirlandés de nos chars, des thèmes qui reviennent, d'autres à reprendre, et toujours du bonheur à partager.

Une chose est sûre, plus que jamais, dès que possible, nous allons dépoussiérer nos tracteurs et vous concocter un défilé d'exception.

Le comité des fêtes, c'est aussi un service de location de matériel (chapiteaux, tentes de réception, friteuses, tables...) pour les associations mais aussi les particuliers.

Un seul numéro à noter dans vos répertoires.

Tel : 06 89 12 65 45 (Didier, Arnaud, Claude et Rolland) 4 bénévoles se relaient au standard



LE BUREAU :

Président : Didier Cormorèche
 Vice-Présidente : Roselyne Flacher
 Secrétaire : Arnaud Bouillet
 Secrétaire adjoint : Nathalie Amasse

Trésorière : Danielle Berry
 Trésorier adjoint : Jean-Michel Grastilleur
 Responsable matériel : Claude Amasse



Club Loisirs et Amitié Chalamont

Le club Loisirs et Amitié situé 49, Rue du Bugey compte environ 115 adhérents.

Il est géré par un conseil d'administration dont voici la composition :

- **Président** : DUPRAS André
- **Secrétaire** : GUEYNARD Daniel
- **Trésorière** : JAMBON Andrée
- **Vice-secrétaire et vice-trésorière** : THERVILLE Thérèse

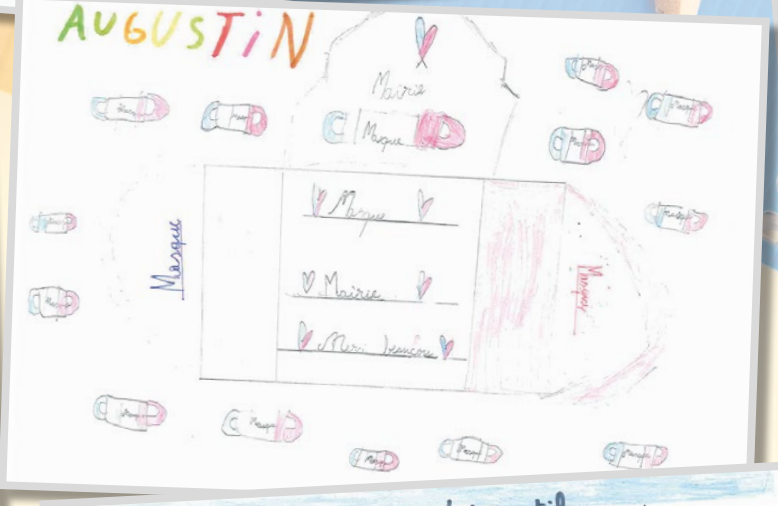
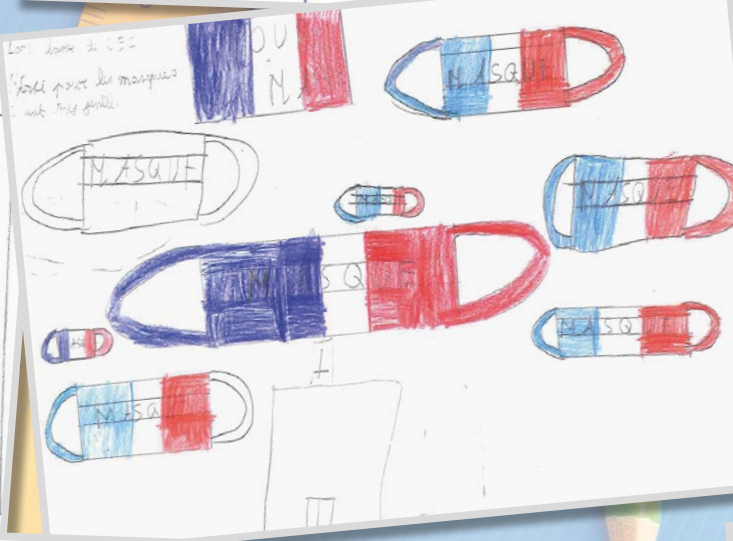
Membres du bureau : GAUDET Maryse, NIEMIEC Régine, MASSON Martine, CIMINO Jacqueline, JOSSERAND Jean-Claude, MAURE Gérard, MASSON Gérard, BERTHE René, JANIN Gilbert.

Le club propose de nombreuses activités telles que jeux de cartes, jeux de société, repas, marche, pétanque, fabrication et vente de bugnes, sortie d'une journée en car, voyage de 3 ou 4 jours ouvert à tous, concours de belote, etc...

Malheureusement, le contexte sanitaire de 2020 n'a pu permettre aux adhérents de bénéficier des activités prévues, seules la Fête des Rois et l'Assemblée Générale ont pu avoir lieu, le but du club étant de permettre aux adhérents de se retrouver afin d'échanger, de partager afin de rompre avec l'isolement.

Le club est ouvert aux pré-retraités et retraités de tout âge.





Rêves en scène

Rêves en Scène est la troupe de théâtre amateur de Chalamont. Nous proposons une pièce par an, comédie ou boulevard, pour laquelle, hormis le texte, tout est réalisé par les 20 membres de la Troupe : la mise en scène, les décors, les costumes, le maquillage, l'éclairage, la sonorisation...

Nous avons présenté l'année dernière *Hôtes Tensions*, une comédie de Franck Didier à la salle polyvalente de Chalamont les 31 janvier et 1er février. L'accueil du public a été chaleureux, les applaudissements et éclats de rire ont été nombreux !

Malheureusement, comme beaucoup, nous avons été rattrapés par la crise du Covid et toutes nos autres dates ont été annulées.

Mais nous ne nous laissons pas abattre et nous préparons une nouvelle pièce depuis le mois de juin. Comme nous avons pris plaisir à préparer et à présenter *Hôtes Tensions*, et que le public l'avait appréciée, nous avons choisi une pièce du même auteur, Franck Didier. Il s'agit de *Piège de People*, dans

laquelle un couple de paysans et leurs voisins accueillent une équipe de tournage TV pour faire la promotion de l'album de leur fille chanteuse. Une nouvelle fois, rires assurés !!!

Les premières représentations devraient (qui ose encore parler au futur ?) se tenir à la salle polyvalente de Chalamont le vendredi 29 et le samedi 30 janvier 2021. Puis nous partirons en tournée : Bourg Saint Christophe, Lent, Rignieux-le-Franc et Ambérieu.

Retrouvez toutes nos dates et nos actualités sur la page Facebook de l'association.



CONTACTS :

Page Facebook : Rêves en Scène - Chalamont
Courriel : reves-en-scene@laposte.net

LE BUREAU :

- Président : Gilbert MARGUIN
- Vice-présidente : Dominique JARRIN
- Trésorier : Thierry ROSSIER
- Trésorière adjointe : Alexandra MAUBLANC
- Secrétaire : Stéphanie ADER
- Secrétaire adjointe : Carole DELACOUR

DATES À RETENIR :

vendredi 29 et samedi 30 janvier :
représentations à Chalamont

Mars :
représentations à Bourg-Saint-Christophe

vendredi 26 et samedi 27 mars :
représentation à Lent

Début avril :
représentations à Rignieux-le-Franc

samedi 24 avril :
représentation à Ambérieu-en-Bugey

mai 2021 : assemblée générale

La médiathèque

Année perturbée à la médiathèque, qui face à ce contexte inédit a dû s'adapter

En effet, à la mi-mars suite à l'épidémie de COVID 19, les bibliothèques ont dû fermer leurs portes au public.

Dans un premier temps, la médiathèque a essayé de **maintenir du lien** avec ses lecteurs; propositions de sites pour se cultiver; lire en ligne, visiter des expositions virtuelles, ou se distraire.

Dans un second temps, cette situation nous a amenés avec la Municipalité à réfléchir à **la mise en place d'un drive à la médiathèque** (service de commande et retrait sur place), opérationnel dès le **13 mai**, à l'adresse suivante : **mediatheque-chalamont.fr**.

Pour déployer ce dispositif, nous avons dû procéder au préalable à la **mise en ligne de notre catalogue** afin de faciliter les commandes et réservations des lecteurs.

Le 24 juin la médiathèque a ré-ouvert ses portes, avec un respect strict du protocole sanitaire; il est possible d'emprunter des documents mais, pas de consultation sur place (revues, internet)

Tous les ouvrages sont désinfectés systématiquement et mis en quarantaine à leur retour, avant de réintégrer les rayons pour de nouveaux prêts.

A la rentrée, le respect du protocole sanitaire est bien sûr toujours d'actualité mais il est possible de venir en famille, de lire et consulter sur place.

Les ouvrages sont mis en quarantaine avant d'être à nouveau empruntables.

Et à l'heure de rédiger ces notes, de nouveau la médiathèque a dû fermer ses portes et réactiver le service de click & collect.



Depuis le 1^{er} confinement, les usages s'étant installés, nous avons ainsi pu satisfaire l'envie et les attentes de nos lecteurs. Mais les grands perdants de ce confinement sont les participants aux différentes animations programmées et annulées de fait. Les scolaires sont privés des accueils de classe du vendredi. Nous avons dû interrompre notre voyage-lecture intergénérationnel, annuler nos après-midi contes.

Un festival organisé avec les bibliothèques intercommunales en préparation autour de la thématique du bien-être, déclinée sous forme d'ateliers, de conférences, lectures, spectacles pour tout âge, initialement prévu au printemps puis repoussé en septembre, a été finalement reporté à l'automne prochain.

Pour 2021, nous espérons pouvoir mener à bien les actions culturelles envisagées, nuit de la lecture, évènement culturel intercommunal, pour partager avec nos lecteurs, et vous Tous qui souhaiteriez nous rejoindre, des moments de vie.

Face à cette désespérante actualité, gardons à l'esprit que « la culture, qui irrigue l'esprit donne de la joie et de l'espoir » selon le philosophe Guillaume Le Blanc.





Sou des écoles



Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves qui finance des sorties scolaires et spectacles pour les enfants de l'école de Chalamont.

Exemples : classes chantantes, sorties scolaires avec prise en charge du transport, cours d'échecs...

La gratuité de l'école publique ne permet pas de demander, aux parents directement, le financement des sorties scolaires et pourtant celles-ci contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel...

Le financement de ces sorties ou activités scolaires par le Sou des écoles s'effectue par :

- les cotisations,
- les petits artistes,
- la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année,
- la vente de fleurs au mois de mai,
- la fête de l'école au mois de juin,
- et la buvette de la brocante du 11 novembre.

2020 aura été une année particulière !!!! Mais le Sou des écoles reste mobilisé pour permettre aux enfants scolarisés à l'école de Chalamont d'effectuer des sorties ou des activités scolaires en 2021 ! Ainsi lors de son Assemblée Générale, le Sou a pu faire, une promesse de dotation à l'école d'un montant de 12 000 euros.

Lors de cette assemblée, certains membres du bureau, actifs depuis de longue date, ont voulu transmettre le flambeau tout en restant bénévoles pour le Sou : Madame Aurore BOUILLET présidente et Madame Odile PECHON trésorière. La crise sanitaire ne nous a pas permis de les remercier comme il se devait. Le nouveau bureau tient à les remercier très chaleureusement au travers de ce bulletin municipal. Effectivement, Aurore et Odile ont géré parfaitement, pendant de nombreuses années le Sou des écoles. Elles ont laissé au nouveau bureau des bases solides et restent des appuis essentiels.

Nous espérons que les contraintes sanitaires permettront aux enseignants d'organiser des sorties scolaires, pour la plus grande joie de nos enfants !!!!! Nous en profitons également pour dire que tous les parents sont les bienvenus pour nous aider lors des manifestations.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons une belle année 2021 !

POUR TOUTE INFORMATION, LES MEMBRES DU BUREAU SONT À VOTRE DISPOSITION :

Présidente : Nelly LLOBET
president.soudesecoleschalamont@gmail.com
Vice-Président : Tommy VANDENBERGHE
Secrétaire : Stéphanie LECONTE
steph.leconte1980@gmail.com

Vice-Secrétaire : Coralie VIRICEL MORANDAT
Trésorière : Floriane GARD
Vice-Trésorière : Véronique MOZDZEN
vero.mozdzen@gmail.com

Comm'un Jardin

Des arbres fruitiers à Chalamont ! Ils en ont rêvé, la municipalité l'a fait !

Quelques habitants de Chalamont cultivent le jardin partagé, nommé « Comm'un jardin », situé près du boulodrome. Même si ce jardin a bien besoin de renforts, il a quand même offert cet été à ses courageux maraîchers du dimanche, pommes de terre, haricots, tomates, radis, courgettes, et framboises. Un bilan plutôt positif cette année et surtout, un rêve qui s'est concrétisé cet automne avec la plantation de cinq arbres fruitiers à côté du skate park.

« Comm'un jardin » bénéficie du soutien du centre social à qui le collectif a fait part de son envie de planter des arbres fruitiers sur le territoire communal, dans des espaces publics. L'objectif n'est pas de nourrir la population chalamontaise avec cinq arbres fruitiers mais c'est un premier pas vers l'idée qu'une certaine autonomie alimentaire est possible, surtout en faisant intervenir différents acteurs au niveau local.

Dans le cadre du projet de structure du centre social (projet social 2020-2023), un des fils rouges transversaux ressorti du diagnostic des besoins



de la population est la transition écologique. Le centre social a donc sollicité et obtenu de la MSA une subvention de 300 euros dans le cadre d'un appel à projet sur les territoires ruraux et plus spécifiquement une de leur thématique : « Agir en matière de prévention santé et de qualité de vie des habitants de ces territoires ».

Cet argent a servi à acheter un composteur et une cabane pour le jardin ainsi que les arbres. Ces arbres ont été achetés chez Atout vert paysage à Chalamont et plantés par la municipalité de Chalamont, M. le Maire ayant tout de suite accueilli favorablement notre projet et nous l'en remercions.

Voici donc les variétés que vous pourrez trouver au skate park :

- Un poirier Conférence
- Un cerisier Bigarreau Burlat
- Un prunier Reine-Claude
- Un pommier Belle de Boskoop rouge
- Un noyer Franquette

Ce projet ayant également un volet pédagogique, n'hésitez pas à aller voir ces arbres avec vos



enfants, à leur expliquer comment les fruits se forment. Il est important d'apprendre d'où vient notre nourriture, et puis, ça a un côté magique de voir une fleur se transformer en fruit !

Le collectif « Comm'un jardin » est donc ravi d'avoir vu son rêve se



concrétiser et remercie le centre social pour son soutien, la MSA pour la subvention, M. le Maire et ses adjoints pour leur collaboration, Atout vert paysage pour les conseils avisés sur le choix des variétés, et enfin les employés communaux qui ont planté ces arbres.

Pour tout renseignement et pour rejoindre le collectif, vous pouvez vous rapprocher du centre social Mosaïque ou appeler Christelle Dumortier (06.03.55.25.00)

Centre social Mosaïque

Le Centre Social Mosaïque : animateur et agitateur de notre territoire !



Le Centre Social Mosaïque est une association basée à Chalamont créée il y a 40 ans, qui a pour vocation de répondre aux besoins des habitants de la Communauté de communes de la Dombes, et plus particulièrement de sa partie Est (Chalamont, Crans, Châtillon-La-Palud, Villette-sur-Ain, Châtenay, Versailles, Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, Marlieux...).



Il est dirigé par un Conseil d'administration d'une trentaine de membres, habitants du territoire, élus et représentants d'associations. Il élit chaque année un Bureau constitué actuellement de 6 personnes : Sylvie

Roux (Présidente), Emmanuelle Durand (Vice-présidente), Noelle Clévenot (Trésorière), Jean-Michel Vezant (Trésorier-adjoint), Laetitia Rongier (Secrétaire), Emilie Huguin.

Tout centre social doit renouveler son Projet tous les 4 ans et c'est ainsi que le Centre social a entamé en 2020 un nouveau projet où nous réaffirmons quatre rôles que nous souhaitons tenir : **Relais d'information sur le territoire, Réponse aux besoins des habitants, Acteur d'une dynamique collective et Soutien d'engagements citoyens.**

Concrètement, l'action du centre social prend de multiples

Toutes ces activités sont mises en place et animées par des bénévoles habitants du territoire, des salariés du centre social ou des intervenants extérieurs, parfois en lien avec d'autres associations locales.

Dans le cadre de notre nouveau projet, nous souhaitons vraiment renforcer la participation des habitants, notamment sur deux thématiques qui seront des fils rouges tout au long des quatre années à venir : **la transition écologique et la culture.**

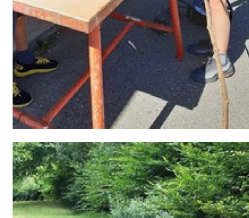
Si vous êtes intéressés par ces thématiques, contactez-nous sans hésiter !

En résumé, **le centre social est un lieu pour tous !** Pour tous les âges de la petite enfance aux seniors, pour ceux qui veulent découvrir une activité ou partager une passion, pour ceux qui ont des idées pour apporter du neuf, pour ceux qui veulent rencontrer d'autres personnes et faire des choses ensemble... Le contexte sanitaire que nous traversons actuellement a forcément un impact sur notre fonctionnement. Des actions ont été perturbées et risquent de l'être encore sur l'année 2021, certains projets ont été annulés ou décalés. Mais une crise comme celle que nous vivons est aussi l'occasion de créer du nouveau pour répondre aux problématiques nouvelles, immédiates ou de long terme. Sur ce point aussi, n'hésitez pas à nous interpeller, **le Centre social s'adapte au quotidien !**



formes dont voici les principales :

- Un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui se déplace sur tout le territoire avec deux points fixes à Chalamont et Marlieux.
- Un Multi-Accueil Petite Enfance de 18 places 0-3 ans à Chalamont et une micro crèche de 10 places à Marlieux.
- Un Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire pour les 3-11 ans.
- Des actions Jeunesse : activités de loisirs, accompagnement de projet jeunes, point d'information Jeunesse (PIJ)...
- Des ateliers adultes d'échanges de savoirs.
- Des animations pour les familles : sorties, événements festifs, actions de parentalité...
- Des activités « Loisirs Culture Sports » (yoga, anglais, course à pied, théâtre, éveil gymnique pour les petits, peinture, photo...)
- Des actions pour les seniors : ateliers informatiques, sorties, actions de prévention, et contre l'isolement...
- Un soutien aux associations du territoire.



QUELQUES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

20 MARS 2021

Carnaval

6 JUIN 2021

Fête du jeu

JUIN 2021

Spectacles « Rêves de cirque »
sur le territoire

AUTOMNE 2021

Mois des familles

*Et peut-être quelques surprises à l'occasion des 40 ans
du Centre social...*

POUR NOUS CONTACTER

Centre Social Mosaïque

31, place des écoles

01320 CHALAMONT

Tél : 04 74 61 73 35 -

Mail : accueil@csmosaïque.frwww.centresocialmosaïque.jimdo.com -<https://www.facebook.com/votrecentresocial>

Le réseau « partage avec les aînés »

*Nous vous en avons parlé l'année dernière : en novembre 2019 se lançait le réseau**« Partage avec les aînés », un groupe de bénévoles visitant des personnes âgées isolées à leur domicile.*

Un an après, le groupe souffle sa première bougie et fait un bilan très positif : 6 bénévoles, 10 personnes âgées visitées régulièrement, à domicile ou à l'EHPAD de Chalamont. Des liens forts se sont tissés à travers ces petits moments à deux à discuter, jouer, boire un café, partager une pâtisserie, promener, réaliser des créations artistiques... Le COVID est passé par là, mais les bénévoles se sont adaptés et la solidarité a continué : courriers, échanges de lettres, petites attentions (cadeaux de Pâques), et tout récemment appels vidéo, et pour ceux qui le souhaitent rencontres avec port du masque et distance de sécurité...

En cette période, nos aînés ont plus que jamais besoin de sortir de la solitude, contactez le centre social Mosaïque si vous avez envie d'être bénévole ou bénéficiaire de visites.



A propos d'une personne visitée :

« Elle adore les activités manuelles, découpage, collage, fabrication de déco de Noël etc... Et puis, un jour, elle me demande de lui apprendre à lire, écrire et compter... ça lui tient vraiment à cœur... alors pourquoi pas ? Quel défi pour nous deux ! Elle est très motivée, elle recopie les mots que je lui écris... son prénom, maman, papa et tous les mots qu'elle a envie d'écrire et puis l'alphabet, et enfin, un jour je trouve un support livre ludique et intéressant, elle adore et ne voudrait plus s'arrêter... ! »

« Ce que je garde en tête c'est Madame X qui me chante l'hirondelle des faubourgs avec des larmes dans les yeux et tellement d'émotion que j'en avais le cœur chaviré. »

Le réseau
"Partage avec les aînés"

Pour égayer le quotidien, rencontrons-nous !

Qui sommes-nous ?
Des habitants qui proposent des moments de convivialité lors de visites au domicile des aînés

Vous êtes motivé ?
Pour créer du lien et rejoindre l'équipe de bénévoles

*** Vous souhaitez bénéficier de ces rencontres ?**

Contactez Mélanie
au Centre social Mosaïque
animation@csmosaïque.fr
04 74 61 73 35
ou la mairie de Châtillon-la-Palud
04 74 35 63 25

Projet soutenu par la Mairie de Châtillon-la-Palud

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Logos: ADPA, DMR, AUNE, CLE, SERI, ADO

« C'est avec grand plaisir que j'ai rejoint ce beau réseau "Partage avec les Aînés" que vous avez créé et organisé avec tellement de bienveillance. MERCI j'ai rencontré de belles personnes, des bénévoles extraordinaires, enjoués et motivés, Des rencontres sympathiques et enrichissantes avec les personnes visitées. Entente parfaite avec mon binôme, René ! »

Ligue contre le cancer Délégation Chalamont

La Délégation cantonale de la Ligue Contre le Cancer de Chalamont est composée d'une vingtaine de bénévoles qui oeuvrent lors des deux principales manifestations de l'année à savoir au printemps une matinée et soirée « théâtre » et fin d'année un repas dansant.

En 2020 nous avons dû hélas annuler toutes nos manifestations.

- Au dernier moment le vendredi 14 mars nos matinée et soirée théâtre animées par « les compagnons de la Violette » annulées, prévenir tout le public a été fastidieux mais nous y sommes arrivés. Les personnes qui avaient réservé et payé ont laissé en dons le montant de leurs entrées ce qui a permis de verser 4 200 € au comité de l'AIN de la Ligue contre le Cancer. Un grand merci pour leur geste car le cancer malgré la COVID 19 continue de sévir et certains malades voient leurs opérations et traitements repoussés.....
- La soirée « cabaret » de septembre à Dompierre-sur-Veyle idem...
- Et notre repas dansant du samedi 14 novembre transformé en « paëlla » à emporter aussi annulé cela à notre grand désespoir, mais crise sanitaire oblige.
- Nous remercions les personnes qui avaient réservé là aussi et font dons de leurs réservations pour la Ligue Contre le Cancer.

Si vous souhaitez faire un don vous pouvez libeller votre chèque à : La Ligue contre le Cancer et l'envoyer à la responsable Joëlle MAURE - 10 chemin lotissement le Bois Rozier 01320 CHATENAY Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Les fonds collectés lors de nos manifestations sont destinés à :

- la prévention
- l'aide aux malades
- la recherche qui pour progresser a besoin de notre et de votre soutien.

Dans l'article joint le Président le Docteur Jean Bruhière vous explique les actions du comité.

POUR L'ANNÉE 2021, DATES À RETENIR

Le samedi 13 mars 2021 matinée et soirée « théâtre »
avec notre fidèle troupe « les Compagnons de la violette »
agréable moment dans le rire et la bonne humeur....

Au programme « Ah ! ça ira, ça ira ! »

Le samedi 13 novembre 2021 à 12h30
le repas dansant avec Stéphanie Rodriguez.

La responsable de la délégation est Joëlle MAURE
La trésorière Thérèse Therville

Nous recherchons des bénévoles dans plusieurs communes du canton : Chalamont, Chatillon-la Palud, Villette, Versailleux, Le Plantay et Crans. Et des bénévoles pour participer à des interventions sur « les méfaits du tabac » dans les classes de CM2, afin de sensibiliser les jeunes sur les dangers du tabac avant leur entrée au collège et les aider à savoir dire « non » à cette première cigarette

Pour nous joindre :

tél : Mme MAURE 04.74.46.94.23 – 06.70.85.88.36

Encore un grand merci à notre public et nos donateurs pour l'aide apportée pour cette cause qui nous concerne tous.



LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE L'AIN

56, rue Bourgmayer 01000 BOURG en BRESSE

Tel. : 04.74.22.58.96 Site internet : www.liguecancer01.net



Grâce à la générosité de tous, et grâce au dévouement de ses bénévoles notre Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer a pu poursuivre ses actions.

Nous sommes engagés auprès des chercheurs de la région lyonnaise. Nous contribuons à financer des recherches sur les leucémies de l'enfant, sur le cancer du pancréas, sur le mélanome cutané, sur certaines tumeurs du cerveau, sur les tumeurs musculaires rares de l'enfant. Nous avons commencé à aider un projet très prometteur, sur un nouveau traitement des tumeurs de l'ovaire.

Parallèlement à l'aide à la recherche, nous menons une action dans les écoles, auprès de 4 000 enfants chaque année, afin d'armer les élèves de CM2 contre la tentation du tabac lorsqu'ils arriveront l'an prochain au collège.

Nous offrons aux malades et à leurs proches des consultations de soutien auprès de psychologues cliniciens diplômés.

Nous aidons financièrement les malades en situation de précarité, sur dossiers transmis par les assistantes sociales.

Nous recevons les malades et les familles pour les écouter, leur expliquer, traduire les termes médicaux difficiles, conseiller, voire orienter.

Enfin nous diffusons les informations sur la prévention, les dépistages, les nouvelles thérapeutiques....

Grâce à une gestion très attentive, nos frais de fonctionnement ne représentent que 5 % de notre budget.

Notre site internet www.liguecancer01.net, récemment entièrement refondu, relate l'actualité locale et générale en cancérologie, présente nos comptes annuels, et détaille nos actions départementales.

En raison de la pandémie l'année 2020 va être une année très difficile pour la Ligue comme pour chacun.

Nous avons dû annuler toutes nos manifestations du printemps et de l'été. Les cérémonies génératrices de dons ont été supprimées. Il est hélas probable qu'il en sera de même pour de longues semaines encore.

Sans financement les chercheurs que nous soutenons vont devoir ralentir, voire arrêter leurs travaux. Nous risquons de ne plus pouvoir aider les malades et les familles.

Vous seuls pouvez nous permettre de continuer à assurer nos missions. Plus que jamais vos dons, votre générosité, votre engagement seront déterminants pour faire reculer la maladie et ses conséquences.

Les malades, leurs proches, les chercheurs vous disent : MERCI

Le Président
 Docteur Jean BRUHIÈRE

Face au cancer, nous sommes plus forts ensemble

Al.é.lavie : une association dédiée aux proches de donneurs d'organes



Catherine Jolivet, co-présidente avec mon mari Eric de l'association
« Alexis, une énergie pour la vie ». Cette association a été créée en septembre 2016 suite au décès de notre fils Alexis en mai 2015, il était âgé de 20 ans.

Alexis a été donneur d'organes, il avait exprimé son souhait de donner ses organes en cas d'accident, quelques mois avant sa mort. Il a pu ainsi sauver 6 vies.

Al.é.lavie est une association de soutien aux proches de donneurs d'organes.

Notre site internet : www.alelavie.fr

Facebook : Alexis, une énergie pour la vie

Les objectifs de notre association :

- Accompagner les familles après le don
- Réaffirmer la place du donneur d'organes
- Communiquer autour du don d'organes

En mars 2017, nous avons mis en place un groupe d'échanges ouvert aux proches de donneurs d'organes et ponctuellement aux personnes greffées. Ce groupe est co-animé par Didier Pegoraro, infirmier anesthésiste et par Corinne Floquet psychologue.

Parler du don d'organes, informer objectivement

Pour nous, la famille d'Alexis, le fait qu'il ait exprimé sa volonté de donner ses organes de son vivant reste fondamental et nous a permis d'être en phase et sereins face à ce don.

En France, le consentement présumé fait que tout le monde est donneur d'organes, il faut s'inscrire sur une liste nationale pour refuser ce don après sa mort. Néanmoins, un taux de refus de l'ordre de 30 % persiste du côté des familles car les médecins français ne peuvent humainement parlant pas prélever d'organes si un membre des proches s'y oppose.

Il est donc essentiel de parler en famille et avec ses proches de cette problématique du don d'organes tant que nous sommes en vie. Mais pour cela, il faut être parfaitement informé de ce qu'est un don d'organes :

- les conséquences de ce geste sur la personne décédée, comment se passe le prélèvement, comment est rendue la personne aux proches, etc...
 - les questionnements inévitables autour de la mort encéphaliques si déroutante
 - les conséquences de ce geste sur les proches
- qu'est-ce qui est difficile à accepter pour les proches ? Qu'est-ce qui peut au contraire les porter après ce don de leur proches ?
- le suivi mis en place pour accompagner les familles après le don
 - ce qu'est une greffe et ce qu'elle permet pour les receveurs ?

Notre objectif est donc de diffuser des informations le plus objectivement possible afin d'aider chacun à se positionner de façon éclairée. Permettre la réflexion éclairée sur le don d'organes en famille et avec ses proches, de son vivant est un véritable enjeu de société.



Al.é.lavie

Association pour le soutien aux proches de donneurs d'organes

GRUPE D'ÉCHANGES

- Animé par une psychologue et un infirmier anesthésiste.
- Créé dans le département de l'Ain, ouvert aux départements limitrophes.

Objectif : permettre à chacun de devenir acteur de son changement stimulé par la créativité, l'énergie que génère le groupe.

- Lieu d'échange, d'écoute réciproque authentique, sans peur du jugement
- Place à l'expression des sentiments, des angoisses, des souffrances
- Espace qui permet de mobiliser les ressources pour affronter la réalité et qui réduit l'isolement psychosocial.
- La dynamique de groupe élimine le risque de se fragiliser individuellement

Salle de la mairie au Plantay

Certains samedis de 15h à 17h

Pour plus d'informations, contactez-nous :

- 06 78 29 26 63
- al.e.lavie.alexis@gmail.com
- Alexis, une énergie pour la vie



Alexis, une énergie pour la vie



« Alexis a sauvé 6 personnes grâce à son cœur, son foie, ses reins et son pancréas » Catherine Jolivet

Association unique dans l'Ain

Créée en hommage à Alexis décédé en 2015 et donneur d'organes

Objectifs

1. Accompagner les familles après le don
2. Réaffirmer la place du donneur d'organes
3. Communiquer autour du don d'organes



*La greffe d'organes
sauve des vies !*



*"J'ai me suis battu jusqu'au bout jusqu'à lui.
Et vous m'avez donné sa vie.
En échange d'un souffle.
Que je multiplie... —
extraît de la chanson « Mon greffier »
de Linda Lemay.*

**Vous êtes greffé et vous souhaitez témoigner votre reconnaissance au donneur,
vous pouvez participer à la création d'un arbre de vie.**

En écrivant votre message respectant l'anonymat (pas de nom de famille, pas de date de greffe, pas de lieu)
sur une des cartes proposées, à déposer dans la boîte aux lettres.

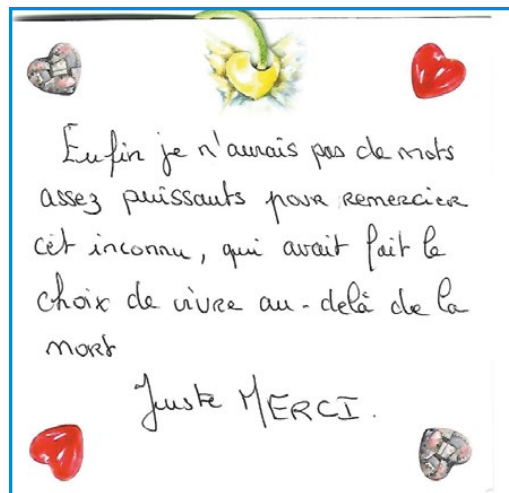
Votre carte sera disposée sur un arbre de vie qui sera placé dans les services.

Vous contribuerez ainsi à sensibiliser les personnes au don d'organes.

Vous avez aussi la possibilité d'envoyer une lettre à l'Agence de la Biomédecine : 1, Avenue du Stade de France 93212 Saint-Denis La Plaine Cedex, qui l'adressera à la famille du donneur.

La reconnaissance des proches après le don

En France le don ne nous semble pas suffisamment mis en valeur et notre groupe d'échanges a pointé du côté de certaines familles de donneurs un manque de reconnaissance vis-à-vis de ce don réalisé par leur proche. Aussi, au sein d'Al.é.lavie nous avons eu l'idée de créer en partenariat avec l'association France Transplant le projet « l'arbre de vie ». Ce projet a pour objectif de permettre aux personnes greffées qui le désirent d'exprimer anonymement sur une carte leur reconnaissance à la vie, à leur donneur, aux familles. A partir de ces cartes seront créées des œuvres d'art, affichées dans les services hospitaliers.



L'accompagnement des proches après le don

Du côté d'Al.é.lavie, nous avons également démarré un second projet qui vise à améliorer l'accueil des proches dans les services de réanimation. Nous souhaitons ainsi offrir des meubles, des décorations qui permettraient d'adoucir ce sentiment d'angoisse qui peut nous saisir dans les services de réanimation (lieux souvent froids, impersonnels, manquant de confort).

Voici un exemple de ce que nous avons pu apporter au sein d'un service de réanimation, un mange-debout et huit tabourets haut qui permettront de réaliser les entretiens avec les familles.



Vrac en Dombes

Nous sommes un collectif d'habitants désireux d'acheter en vrac afin de réduire nos déchets et notre impact carbone. Nous souhaitons travailler avec des acteurs locaux et si possible bio.



Tout est parti de rencontres avec des collectifs similaires. À l'aide du centre social Mosaïque, porteur de projets d'habitants, nous avons rencontré les personnes intéressées de notre territoire le 4 février 2020 pour parler de groupement d'achats. Près de 30 personnes ont travaillé ensemble afin de déterminer ce qu'ils souhaiteraient.

À ce jour nous avons réalisé, malgré le contexte peu favorable à une dynamique de projets et de rassemblements, 5 distributions avec un total de plus de 100 commandes.

- Mai : savons La folie Verte (Izernore)
- Juin : produits secs (farine de M. Clair de Chalamont, lentilles, pâtes, riz, sucre de Biocoop Ambérieu, spiruline de spirul'Ain à Villars)
- Août : bière Malt Emoi (Villieu), Café Dagobert (Sainte Olive) et miel de M. Picard (Les ruchers de la Dombes)
- Oct : produits secs
- Nov : produits d'hygiène La folie verte, Logis d'Antan (Pérouges) et Biocoop Ambérieu

Le principe est simple, vous vous inscrivez sur la plateforme cagette.net, vous êtes informés de la vente, du lieu de distribution et du coup de main que vous pouvez nous apporter (distribution, pointage, récupération des produits, préparation de commandes).

Nous aimerions pouvoir proposer une distribution par mois, en alternant les produits.

Nous souhaitons créer une association, car vous l'avez compris, tout ceci est fait pour et par des bénévoles.

Nous ne proposons pas de produits frais car nous n'avons ni les compétences ni l'infrastructure pour la gestion du froid. En revanche, les producteurs intéressés pourront



directement venir distribuer leurs produits aux dates de nos distributions.

Un questionnaire va être diffusé en cette fin d'année afin d'écouter les attentes et les besoins du collectif.

Collectif Vrac en Dombes - vracendombes@gmail.com

Christelle, Emmanuelle et tant d'autres.

Amicale des donneurs de sang du canton de Chalamont



CHANGEMENT IMPORTANT :

Pour donner son sang : Il faut maintenant prendre rendez-vous sur **resadon.fr**. La pandémie a généré une nouvelle organisation qui a l'avantage de limiter les attentes lors du don.

Si vous n'avez pas internet, il faut appeler la maison du don à Bourg au **04 74 50 62 20** à l'accueil, on vous donnera rendez-vous pour la collecte de Chalamont si vous le désirez.

Vous pouvez également, si vous n'êtes pas disponible pour la collecte de Chalamont, vous inscrire à ce même numéro pour donner votre sang à l'EFS l'hôpital de Fleyriat. 900 route de Paris 01012 Bourg-en-Bresse. A l'accueil, on vous donnera un rendez-vous.

Si vous avez entre 18 ans et 70 ans et si vous pesez au moins 50 kg pourquoi ne pas vous décider à donner votre sang? Vous serez bien accueillis par les membres de l'amicale et vous ferez une bonne action : Pensez à tous ceux qui sont à l'hôpital et attendent un don.

Donner son sang, c'est la dynamique du partage : transformer un don en vie.

Un jour ou l'autre, chacun peut donner son sang,

Un jour ou l'autre, chacun peut avoir besoin de sang

A la salle des fêtes de Chalamont en 2021 :

Lundi 22 février de 15 h 30 à 19 h
Lundi 10 mai de 15 h 30 à 19 h
Lundi 9 août de 15 h 30 à 19 h
Lundi 11 octobre de 15 h 30 à 19 h
Lundi 27 décembre de 9 h 30 à 12 h 30

Pensez à avoir sur vous une pièce d'identité.



Pourrons-nous organiser une soirée théâtre en 2021 ?

Impossible de se prononcer pour l'instant compte tenu du contexte sanitaire.

La date éventuelle serait le vendredi 12 février

Pourquoi une pièce de théâtre ?

Le bénéfice nous permet de faire notre roulement et d'aider des enfants handicapés:

- L'association « Tony s'épanouit ».

Tony a été victime d'un AVC.

- L'association « Cap sur Mat ».

Mathias est atteint d'un lourd handicap à la naissance.

- L'association « tous ensemble pour Nolan ».

Nolan est atteint d'une infirmité motrice cérébrale.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. André DUPRAS

Trésorière générale : Mme Danièle RICHARD,

Trésorière-générale adjointe : Mme Colette MAISSON

Secrétaire-générale : Conjointement Mme Danièle RICHARD et Mme Chantal GENILLON

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

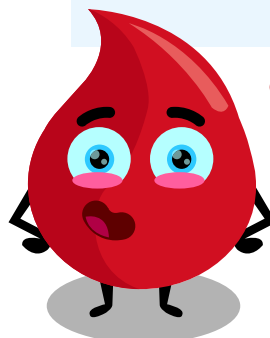
M. Charles GERBEL, Mme Martine GERBEL,

M. Pierre RICHARD, M. Jean MONDON,

Mme Joëlle MAURE, M. Gérard MAURE,

Mme Christèle CURT, Mme Josiane MONNET.

**Donner son sang
c'est être du bon côté de l'humanité**



Distribution du colis du CCAS

En raison du contexte sanitaire, c'est avec regret que la municipalité a décidé d'annulé le traditionnel repas du CCAS qui réunit chaque année, la municipalité et les aînés de la commune.

Mais les membres du CCAS et les élus n'ont pas oublié leurs aînés et ils ont procédé à une distribution de 224 colis (confectionné par les commerçants locaux) afin d'honorer ces derniers et d'apporter un peu de gaieté dans leur foyer.

12 colis ont été également déposés à l'EPHAD pour les résidents ayant plus de 70 ans.



Ain Domicile Services

Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

Notre ambition : permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.

Nos missions :

- Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile
- Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes
- Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...)
- Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- Un accompagnement global, 7/7 jours 24/24 h.
- Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit
- Des actions de prévention pour rompre l'isolement que chacun peut subir

L'association propose 2 modes d'intervention qui peuvent se compléter selon les besoins de chacun :

- Le service prestataire : l'association est employeur des aides à domicile
- Le service aînés'pire : le bénéficiaire est l'employeur des aides à domicile et délègue à l'association les démarches administratives.

Ces 2 modes d'intervention sont cumulables et répondent à vos besoins. Notre collaboratrice Amandine FOURNIER, responsable de votre secteur sur l'antenne de Chalamont vous accompagne dans le choix du (des) mode(s) d'intervention le(s) plus adapté(s) à vos besoins. Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Contactez l'antenne de votre secteur pour plus d'informations au 06 43 28 13 55 ou au 04 74 34 58 09.

Notre antenne vous accueille :

1 route de Bourg 01 320 CHALAMONT
dombes@ain-domicileservices.fr

Aide à domicile, AVS, AES, pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature spontanée à l'antenne de proximité dont dépend votre commune ou par mail au siège de l'association.

Agathe Jeannin
Responsable du pôle Développement et Innovations
1133 avenue de Lyon—01960 PERONNAS
Tél : 06 19 14 50 36
responsable.devinno@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr
@aindomicileservices
@aindomservices

Notre siège social
1133 avenue de Lyon—01960 PERONNAS
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr



Collectif Téléthon Chalamont

Il y a 3 ans, c'est la disparition de Johnny et l'hommage national qui lui était rendu qui avait considérablement contribué à réduire le déplacement des foules, l'année dernière c'est les gilets jaunes qui avaient perturbé le déroulement des animations, mais nul n'aurait pu imaginer que cette année nous allions devoir quasiment annuler toutes nos animations en raisons de mesures sanitaires inédites.

Après des semaines de doutes, d'incertitudes, nous avons décidé de maintenir la ventes de décors des « Bricolottes » et c'est donc en temps record que telles des petits lutins, passant d'un atelier bois à un atelier peinture, en réalité passant de la cuisine au salon puisque confinement rime avec bricolage à la maison. Aurore experte au crochet à tricoté de belles corbeilles, tandis que Gisèle, Mireille, Nadine, Mathilde et Roselyne aux diverses autres créations. Et cette année encore, aux pieds levés, les « Bricolottes » ont réalisé une prouesse en

récoltant 1 042 euros.

A l'école, les enfants ont rempli les tirelires de la générosité de 379 euros. Enfin des urnes déposées chez les commerçants ou à votre dispositions sur le parking du supermarché ont gonflé la cagnotte de 385 euros.

Après 30 ans de recherches, 2020 a été une année de victoire avec les premières thérapies géniques sur des enfants atteints de maladies neuromusculaires. Après quelques injections, quel bonheur pour des parents de voir leurs enfants bouger, rire, faire leurs premier pas. Pour eux, nous nous devons de nous battre pour ne pas briser leurs espoirs et leurs apporter les moyens de financer la recherche.

Au nom des enfants et de l'AFM Téléthon je vous remercie pour votre grande générosité.

Roselyne Flacher et le Collectif Téléthon



RÉDUCTIONS ET
CREDITS D'IMPÔTS DE
-50%*

* Article 19 annexes du CGI, sous réserve de modifications de la législation

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

Micro-crèches
Garde d'enfants à domicile
Soutien à la parentalité
Aide aux devoirs
Transport



Accompagnement et soins à domicile
Transport
Sorties - Loisirs
Garde jour/nuir
Aide au répit



**ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP**

Ménage et entretien du linge
Petits travaux de bricolage et jardinage
Livraisons de repas et de courses



**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**



**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

Aide & soins à domicile
Livraisons de repas et de courses
Aide aux aidants
Téléassistance
Transport

**EN SAVOIR
PLUS**

www.fede01.admr.org



ADMR CENTRE DOMBES

154 rue du Commerce
01330 VILLARS-LES-DOBES
Tel. 04 74 98 49 19
Email. achalamont@fede01.admr.org

**NOS
HORAIRES
D'OUVERTURE**
8h00-12h00
13h30-17h30





CLIC de la Dombes

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) de la Dombes est un lieu **d'accueil et d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation** pour répondre aux demandes des **adultes âgés de 60 ans et plus et de leur entourage**, concernant les problèmes du quotidien et l'accès aux droits.

C'est un guichet unique de proximité, un espace de concertation et de coordination avec les acteurs gérontologiques pour un accompagnement adapté.

Le CLIC vous **informe, oriente et conseille** sur les démarches administratives et les droits de l'adulte âgé : **aides financières** (APA, aides au logement,), **établissements** accueillant les adultes âgés (accueil temporaire, accueil de jour, MARPA, EHPAD,), **associations diverses** (loisirs et culture, aide et écoute des familles, aide aux malades, bénévoles,), **accompagnement à la vie quotidienne** (aides à domicile, soins, livraison de repas, amélioration et adaptation de l'habitat, téléassistance,...).

Territoire : les 36 communes de la Communauté de Communes de la Dombes

Vous pouvez rencontrer la coordinatrice du CLIC, Martine LUQUET,

À la mairie de Villars les Dombes le 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h *sur rendez vous*

À la mairie de St André de Corcy le 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h *sur rendez vous*

Au Centre social de Chalamont un mardi par mois de 9h à 12h *sur rendez-vous* → *contacter le CLIC pour la date*

À votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Au bureau du CLIC,

100, Avenue Foch, communauté de communes de la Dombes

01400 CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Contact :

Tél : 04.74.55.15.39 - 06.73.38.06.55 - Courriel : clic@ccdombes.fr

Vos démarches administratives

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi-mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Mercredi jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

En cas de déménagement, le changement d'adresse sur vos papiers d'identité n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. La carte sécurisée et le passeport sécurisé ne comportent pas d'emplacement destiné à enregistrer les changements d'adresse. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ou de passeport.

► Carte nationale d'identité et Passeport

Sa durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les mineurs.

Depuis le 21 mars 2017, la mairie de Chalamont ne délivre plus les cartes d'identité, seules les mairies qui étaient habilitées à délivrer les passeports biométriques peuvent le faire.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer un passeport sont les suivantes :

Vous devez les contacter pour prendre rendez-vous et vous présenter avec les documents originaux.

La durée de saisie d'un dossier est de minimum 30 minutes et Vous pouvez pré enregistrer votre demande de carte nationale d'identité et de passeport sur le site ants.gouv.fr

- Villars les Dombes

Tél. 04.74.98.03.54

Lundi/ mardi : 9h - 11h30

Mercredi : 14h - 16h

Jeudi : 9h - 11h30 et 14h - 16h30

Vendredi : 14h - 16h30

- Châtillon-sur-Chalaronne

Tél. 04.74.55.04.33

Lundi au jeudi : 9h - 11h30 et 13h30 - 17h

Vendredi : 9h - 11h30 et 13h - 16h

- Péronnas

Tél. 04.74.32.31.52

Lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 17h

- Bourg-en-Bresse

Tél. 04.74.45.71.99

Lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h

- Meximieux

Tél. 04.74.46.08.80

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 11h30

- Ambérieu-en-Bugey

Tél. 04.74.46.17.00

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

► Renseignements ou pièces à fournir pour CNI :

Pour un renouvellement :

- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 2 ans fournir un acte de naissance de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- en cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux

Pour une 1^{ère} demande :

- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de trois mois)
- livret de famille
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- en cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

► Renseignements ou pièces à fournir pour un PASSEPORT :

- CAS n°1 : vous possédez un passeport périmé depuis moins de 2 ans ou une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans, vous devez fournir :

- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de trois mois)
- ancien passeport ou CNI
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans / 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>

- CAS n°2 : vous ne possédez ni passeport ni CNI, vous devez fournir :

- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de trois mois)
- livret de famille
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans / 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

La mairie remettra au jeune une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle leur sera réclamée lors de leurs inscriptions à tout examen ou concours et permettra leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans dans la même commune, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous venez de déménager, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d'une élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

LES CHIENS DANGEREUX

Pour répondre à une obligation légale concernant les chiens dangereux, vous devez vous rendre à la mairie pour la déclaration munis des pièces suivantes :

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- Eventuellement certificat de naissance du chien inscrit au LOF
- Carte de vaccination antirabique en cours de validité
- L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité

civile pour les dommages causés aux tiers par votre chien.

- Depuis janvier 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.

DEMARCHES POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis 2017, les démarches pour la carte grise ne s'effectuent plus en préfecture et sous-préfecture.

Afin d'obtenir votre certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés) <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture et inscrit sur l'annuaire des garagistes.



PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

Depuis juin 2020, l'association UFC Que choisir tiendra des permanences dans les locaux de la communauté de communes de la Dombes au service MSAP situé 100,

Avenue Maréchal Foch à CHATILLON SUR CHALARONNE (01400) le mercredi matin de 9H à 12H.

Rendez-vous uniquement sur rendez-vous au 04.74.22.58.94

PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS

La direction départementale des finances tiendra des permanences le mercredi de 9h à 12H dans les locaux de la poste (bureau MSAP).

Les permanences sont sur rendez-vous.

Les rendez-vous se prennent sur le site internet impot.gouv.fr en bas de l'écran d'accueil en cliquant sur le bouton « contact ».



**Maison
de services
au public**

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC AU SERVICE DES HABITANTS

La Maison de services au public (MSAP) de la Communauté de Communes de la Dombes offre à tous les habitants du territoire une aide et un soutien personnalisés dans leurs démarches administratives. Qu'il s'agisse de questions concernant l'emploi, la santé, la retraite, les prestations sociales, le logement, etc..., des personnes formées sont présentes pour renseigner et

accompagner les usagers. Les agents peuvent également apporter leur aide pour les démarches à effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) concernant les pré-demandes de carte d'identité et de passeport, les demandes de permis de conduire et de certificats d'immatriculation (ex-cartes grises). Un poste informatique avec connexion à internet est également mis à la disposition de tous à titre gracieux.

Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou au 04 74 55 98 23 / 06 158 89 10 95

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mardi matin. Le ramassage des sacs du tri sélectif se fait le vendredi matin (attention, ce ramassage se fait une semaine sur deux dans les écarts).

Voir le calendrier sur le site internet de la communauté de communes de la Dombes.

www.ccdombes.fr

Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.



LES DIFFÉRENTS POINTS DE COLLECTE DES VERRES

Des collecteurs pour les verres sont à votre disposition sur la commune aux emplacements suivants :

- HLM vers la gendarmerie
- Salle des fêtes
- Route de Joyeux
- Déchèterie
- Parking terrain hippique
- Atelier communal
- Face Casino

Les différentes bornes à déjections canines

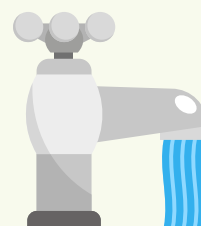
- Derrière l'église
- Devant l'église
- Vers l'hôpital
- Au rond-point casino



SERVICE DE L'EAU

Contactez le secrétariat de mairie ou remplissez le document sur le site internet de la commune pour faire ouvrir votre compteur d'eau dès votre arrivée.

Pensez également à signaler votre départ afin de pouvoir faire relever votre compteur et clore votre compte.



TRESORERIE DE MEXIMIEUX

Les horaires d'ouverture au public sont :

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30-11h30

Lundi et jeudi sur rendez-vous uniquement de 13h à 15h



Nouveaux à Chalamont ? BIENVENUE !



LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Dès votre arrivée, inscription obligatoire au service Déchets.

ORDURES MÉNAGÈRES (bac avec puce d'identification obligatoire)

JOUR DE COLLECTE : mardi (pensez bien à sortir votre bac la veille)



Déchets alimentaires, pots de yaourt, barquettes en plastique...



Pas d'ampoule, ni de verre

DÉCHETS RECYCLABLES

EMBALLAGES ET PAPIERS (bacs / sacs jaunes)

JOUR DE COLLECTE (bac à sortir la veille) :
vendredi (en semaine paire pour les hameaux)



Cartonnettes et briques
alimentaires



Papiers, journaux, magazines
(sans blister)



Emballages
métalliques



Bouteilles et flacons
en plastique

VERRE

(colonne de tri)



Bouteilles, flacons,
pots, bocaux

(pas de porcelaine, ampoule,
verre à boire)

Que deviennent nos déchets ?

Grâce au tri sélectif, nous pouvons recycler une partie de nos déchets comme les emballages en verre, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium... Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement. La communauté de communes nous informe régulièrement sur les gestes éco-citoyens pour produire moins de déchets. Malgré cela, chaque habitant a jeté en moyenne 179 kilos d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise en 2019. Organom, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers, nous explique ce que deviennent ces déchets.

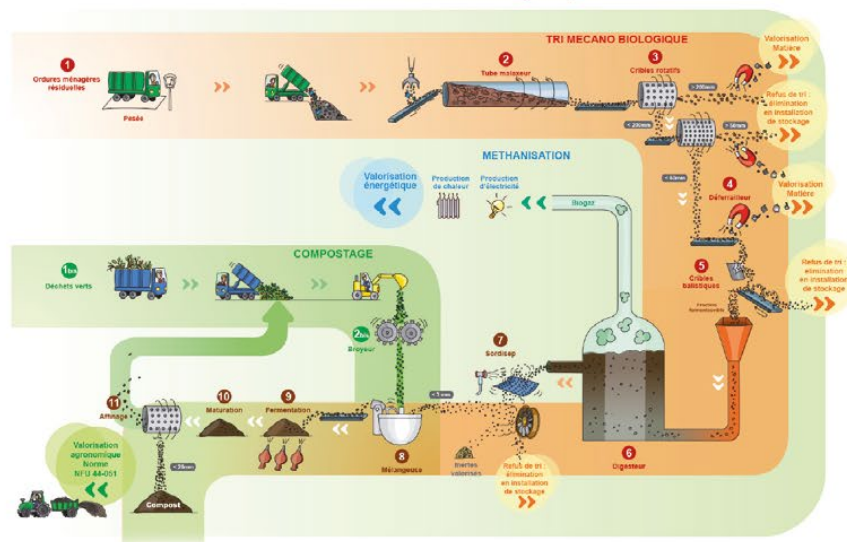
OVADE métamorphose les déchets en électricité et en compost

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Elles sont ensuite acheminées par camion vers l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles sanitaires, plastiques, verre, inertes...) sont enfouis dans le centre de stockage attendant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur, où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.



L'usine d'Organom valorise les ordures ménagères (ci-dessus le méthaniseur d'OVADE)

Unité de Valorisation Bio-Energétique OVADE



Attention aux déchets indésirables !

Pour garantir le bon fonctionnement de l'usine OVADE, vous ne devez pas jeter dans la poubelle grise : le verre, les détergents, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques, les textiles...

➤ Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.

OVADE en chiffres (2019)

organom
SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

www.organom.fr

338 000 habitants (193 communes)
58 000 tonnes d'ordures ménagères traitées
10 400 MWh d'électricité produits (= 3 800 foyers alimentés)
15 600 tonnes de compost vendues aux agriculteurs
51% des ordures ménagères valorisées

**JUSQU'À 1 500 € D'AMENDE !
Ici, ce n'est pas la déchèterie !**

**Les incivilités
ÇA SUFFIT !**

4 déchèteries à votre disposition

Chalamont

**Le Petit Moulin
Route d'Ambérieu**

Mardi - vendredi : 13h30 / 17h
Jeudi - samedi : 9h / 12h30 et
13h30 / 17h
(Jusqu'à 18h30 en heures d'été)

Châtillon-sur- Chalaronne

**Lieu-dit
"La Champaye"**

Du lundi au samedi
9h / 12h30 et 13h30 / 17h
(Jusqu'à 18h30 en heures d'été)

Saint-André-de- Corcy

Route de Montluel

Lundi, jeudi, vendredi, samedi
9h / 12h30 et 13h30 / 17h
Mercredi : 13h30 / 17h
(Jusqu'à 18h en heures d'été)

Villars-les-Dombes

ZAC de la Tuilerie

Lundi, mardi, vendredi, samedi
9h / 12h30 et 13h30 / 17h
Mercredi : 9h / 12h30
Jusqu'à 18h en heures d'été

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr 04 28 36 12 12
www.monservicedechets.com service.dechets@ccdombes.fr

 **LA DOMBES**
communauté de communes



LA DOMBES

communauté de communes

EN PRATIQUE

La Communauté de Communes de la Dombes vous répond :



Téléphone
04 28 36 12 12



Mail
contact@ccdombes.fr



Site
www.ccdombes.fr



Messagerie Facebook

MSAP

Maison de services au public

- Aide, conseil et accompagnement dans les démarches administratives.
- Des permanences délocalisées dans des mairies.



Contact :
Pascale MUZY
04 74 55 98 23
msap@ccdombes.fr

CLIC

Centre local d'information et de coordination gérontologique

- Information, conseil, orientation pour les adultes âgés de plus de 60 ans et leur entourage.



Contact :
Martine LUQUET
04 74 55 15 39
clic@ccdombes.fr



Service Déchets

- Inscription au service Déchets
- Commande de bacs
- Inscription en déchèterie
- Des questions ?

Contact :
04 28 36 12 12
service.dechets@ccdombes.fr
www.mon servicedechets.com

Déchèterie de Saint-André-de-Corcy

Adresse
Route de Montluel
01390 Saint-André-de-Corcy

Horaires d'ouverture
Lundi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 13h30 à 18h00

Du 01/10 au 31/03 :
fermeture à 17h

Déchèterie de Villars-les-Dombes

Adresse
ZAC de la Tuilerie
01330 Villars-les-Dombes

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h30

Du 01/10 au 31/03 :
fermeture à 17h

Petite Enfance

Dès le début de la grossesse, pensez à déposer un dossier de pré-inscription en crèche.

Coordination des 8 crèches et 5 RAM du territoire.

Contact :
04 28 36 12 12
petiteenfance@ccdombes.fr

100 av Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Rénovation énergétique : c'est le moment de se lancer !

2 milliards d'euros. C'est le montant affecté au dispositif MaPrimeRénov+ dans le plan de relance du Gouvernement sur 2021-2022. Dans la Dombes, le secteur résidentiel (et en particulier le chauffage des bâtiments) constitue le deuxième poste générateur de gaz à effet de serre, derrière le transport.

Pour accompagner les propriétaires souhaitant débiter des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, la Communauté de Communes de la Dombes s'est associée à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) en créant la plateforme Dombes Rénov+.

Quels sont les travaux pertinents à réaliser ? Quelles entreprises

contacter ? Quels sont les dispositifs d'aides financières envisageables ? **Autant de questions auxquelles les conseillers de Dombes Rénov+ peuvent répondre lors d'un simple appel téléphonique au 04 74 98 33 76** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Un service gratuit pour l'ensemble des habitants de la CCD.

Pour aller plus loin, il est possible de se faire accompagner par Dombes Rénov+, tout au long du projet de réhabilitation. La plateforme propose un suivi complet et personnalisé en contrepartie d'une contribution de 150 euros. Pour en savoir plus : www.alec01.fr



Assainissement non collectif

Pensez à la commande groupée pour vos vidanges

La Communauté de Communes de la Dombes a passé un marché avec une entreprise pour faire bénéficier les habitants d'un tarif préférentiel pour la vidange de leur fosse septique. Un contrat conclu avec l'entreprise BIAJOUX Assainissement. Pour télécharger le bon de commande, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes (www.ccdombes.fr), rubrique Assainissement, puis renvoyez-le à spanc@ccdombes.fr pour vous inscrire à cette nouvelle campagne de vidange.

Lignes de car

LIGNE DE CAR NAVETTE OÙRA N°101 Chalamont-Villars les Dombes

Pour vos déplacements quotidiens, empruntez la navette OÙRA.

Avec la navette OÙRA (car + train) Faites Chalamont – Versailles – Villars les Dombes en car puis destination Lyon Part Dieu et Lyon Perrache en train.

La navette OÙRA c'est faire des économies d'essence, respecter l'environnement et voyager zen !

LIGNE DE CAR N°132 Lyon-Bourg-en-Bresse

Besoin de vous déplacer entre **Lyon et Bourg-en-Bresse** ? Laissez-vous transporter par la ligne régulière de cars 132 qui dessert Chalamont !

Cette ligne propose des horaires adaptés à tous, des tarifs attractifs et un service gratuit d'alerte par SMS pour vous informer en temps réel sur l'état du trafic.

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER



Ligne 132 : Lyon → Bourg-en-Bresse

Pour consulter les horaires
www.philibert-transport.fr

PHILIBERT

Pour connaître les horaires, rendez-vous sur le site
www.philibert-transport.fr

Chalamont → Villars-les-Dombes → Lyon (car + train)

Horaires navette OÙRA !

CHALAMONT	Gendarmerie	06:10	06:43	07:18	07:50	08:46	11:45	12:45	14:40	16:50	17:50	18:50	19:45	20:40
VERSAILLEUX	Village	06:18	06:51	07:26	07:58	08:53	11:53	12:53	14:48	16:58	17:58	18:58	19:53	20:48
VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	06:26	06:59	07:34	08:06	09:01	12:01	13:01	14:56	17:06	18:06	19:06	20:01	20:56

TER Villars-les-Dombes - Lyon

VILLARS LES DOBES	Gare SNCF	06:44	07:13	07:44	08:13	09:13	12:13	13:13	15:01	17:15	18:13	19:14	20:15	21:13
LYON	Part-Dieu	07:18	07:48	08:18	08:48	09:48	12:48	13:48	15:48	17:52	18:48	19:48	20:48	21:48
LYON	Perrache	07:32	07:59	08:29	09:02	10:03	13:03	14:03		18:03	19:03	20:03	21:02	22:03

Lyon → Villars-les-Dombes → Chalamont (train + car)

TER Lyon - Villars-les-Dombes

LYON	Perrache	05:57	06:57	07:59	09:59	10:57	11:59	13:59	16:29	17:31	18:30	18:57	19:57
LYON	Part-Dieu	06:12	07:12	08:12	10:12	11:12	12:12	14:12	16:42	17:42	18:42	19:12	20:12
VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	06:48	07:49	08:49	10:49	11:49	12:49	14:49	17:19	18:19	19:19	19:50	20:48

Horaires navette OÙRA !

VILLARS-LES-DOBES	Gare SNCF	07:00	08:07*	09:02	11:00	12:02	13:02	15:00	17:30	18:30	19:25	20:05	21:00
VERSAILLEUX	Village	07:08	08:15	09:10	11:08	12:10	13:10	15:08	17:38	18:38	19:33	20:18	21:08
CHALAMONT	Gendarmerie	07:16	08:23	09:18	11:16	12:18	13:18	15:16	17:46	18:46	19:41	20:21	21:16

* Ce départ dessert la ferme Rebusson

Horaires ligne 101 Chalamont - Villars-les-Dombes valables à partir du 26 août 2019 du lundi au vendredi sauf jours fériés. Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF. Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale - Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes

Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19.

Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de **plus de 65 ans** : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique** ou fragilisant leur système immunitaire
- Les **femmes enceintes au 3^e trimestre** de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcer les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».

Lorsque vous vous rendez dans un établissement de santé ou médico-social, des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS vous demande de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour plus d'informations, [consultez le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)



Votre gendarmerie vous informe

LES DIX CONSEILS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/ extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ; ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9/ NE LAISSEZ DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...) ;



Etat civil 2020

NAISSANCES

RIGOLLET Anahé	6 janvier
<i>filles d'Anthony et de BROSSELINE Vanessa</i>	
ROCHE Romane	8 janvier
<i>filles de Didier et de LELIEVRE Laetitia</i>	
ROBIN Layna	19 janvier
<i>filles de Kévin et de PRADAYROL Laurène</i>	
BESANÇON SOMMIER Kaylie	19 janvier
<i>filles de Axel et de SOMMIER Cintya</i>	
HIRICHE Lounes	26 janvier
<i>filles de Hakim et de BÉGNIS Maelle</i>	
MARCUCCI Romé	13 février
<i>filles de Emmanuel et de CLOUVEL Gladys</i>	
CLAIR DURAK Kessim	20 février
<i>filles de Florian et de DURAK Carla</i>	
VAUDAN Meena	19 mars
<i>filles de Florian et de MAGAUD Coralie</i>	
MORICHON Lenny	28 mars
<i>filles de Thomas et de GROUSSEAUD Ophélie</i>	
VIOLLAND Liya	6 avril
<i>filles de Leo et de LAVRIUK Vasilina</i>	
HADJI Charaf-Dine	11 avril
<i>filles de Abdessetar et de BOUSSKIK Madja</i>	
CERVETTI Hugo	28 avril
<i>filles de Jonathan et de DEUTSCH Laura</i>	
LIQUARD Maéline	29 avril
<i>filles de ROBERT Jonathan et de LIQUARD Pauline</i>	
BERNE Hugo	4 mai
<i>filles de Thimoty et de CAZOTTES Aurélie</i>	
LASSABLIERE Ethan	9 mai
<i>filles de Dylan et de GRIMAND Barbara</i>	
GUILLET Roxane	22 mai
<i>filles de Anthony et de FARGEOT Elodie</i>	

HERMANN Noé	10 juillet
<i>filles de Stéphanie</i>	
MOUSTAUD Louna	18 juillet
<i>filles de Tony et de RUEDA Léa</i>	
PERRIER ARESTAYS Zoé	3 août
<i>filles de Maxime et de ARESTAYS Salomé</i>	
PELLIN Valentin	3 août
<i>filles de Armand et de EYRAUD Gaëlle</i>	
BLONDEL Solan	14 août
<i>filles de Thierry et de PELUS Karen</i>	
MORIN Alice	14 août
<i>filles de Charly et de DAROUACHE Assia</i>	
MARTINEZ-NOGUÈS Nina	18 août
<i>filles de Anthony et de PINNA Donatella</i>	
MARTINEZ-NOGUÈS Stella	18 août
<i>filles de Anthony et de PINNA Donatella</i>	
LORIZ Adam	10 septembre
<i>filles de Sylvain et de BOURG Adeline</i>	
LIBERGE Esteban	16 septembre
<i>filles de Benjamin et de PETIOT Elodie</i>	
BENMEDJAHED Mahé	28 septembre
<i>filles de Lisa</i>	
MOHAMED Myria	28 septembre
<i>filles de Kassim et de CROHIN Barbara</i>	
LENCZIKI MORTAMAI Alice	7 octobre
<i>filles de Lou et de MORTAMAI Sophie</i>	
LANDAIS Soann	7 décembre
<i>filles de Yann et de COLLOT Vanessa</i>	
LOPES FERNANDES Evely	24 décembre
<i>filles de Jérôme et de NGUYEN CUNG TRUONG Frédérique</i>	

MARIAGES

4 janvier	MORIN Julien RAFFIN Mégane	22 Août	EXPOSITO François LATRECHE Zineb
20 juin	HERMANN Stéphanie DESCHAMPS Chrystelle	12 Septembre	SAUCEDE Nicolas FABRY Camille
20 Juin	PIQUARD Sophie BENMEDJAHED Lisa	26 Septembre	FAURE Quentin LEFEBVRE Clarisse
31 juillet	PERRET Géraud SPADILIERO Jacqueline	3 Octobre	ZITO Alexandre GULLING Floriane
08 août	GEISEN Damien RAY Stéphanie	9 Octobre	DEQUESNE Fabien GAUTHIER Olivia
15 août	BELOUZARD Anthony JOSSERAND Amélie		

DÉCÈS



29 décembre 2019	BACHELUT veuve KNIEDLER Georgette (Ehpad)	29 Avril	BELIN Nelly (Ehpad)
7 Janvier	DOLARD Paul (Ehpad)	3 Mai	NEYRET Veuve BALMAS Colette (Ehpad)
11 Janvier	ZORZI veuve PICCIOLI Luigina (Ehpad)	9 Mai	VANNIERE épouse PAUL Marie (Ehpad)
25 Janvier	MAURE veuve BONNAVAND Louise (Ehpad)	12 Mai	LOUIS Hubert
7 Février	POLONIO ALGABA Nicolas (Ehpad)	14 Mai	FAROUD épouse KAPPELLER Marie (Ehpad)
8 Février	RAVAUX Jean-Marc	16 Mai	NÊME Denise (Ehpad)
13 Février	CORDIER Veuve BERGER-RABOT Colette (Ehpad)	12 Juin	MOURRAL Claude
15 Février	MENAND Robert	2 Juillet	MALLET veuve LACATON Simone
20 Février	NÊME Louis (Ehpad)	3 Juillet	AVOGADRO Veuve PHILIPPE Juliette (Ehpad)
26 Février	TISSEUR Adrien	9 Juillet	SAEZ Alain
3 Mars	STARON veuve PIN Paulette (Ehpad)	19 Juillet	RUIZ Sébastien
9 Avril	ROYER Juliette (Ehpad)	29 Juillet	FAURE Veuve MAZARD Antoinette (Ehpad)
10 Avril	PESENTI Roland (Ehpad)	31 Août	CHALON Anne-Laure
13 Avril	L'HOPITAL veuve RIVAL Fleury (Ehpad)	13 Septembre	LEGROS Josèphe (Ehpad)
16 Avril	MOREL Jeanne (Ehpad)	7 Octobre	PERRET Daniel (Ehpad)
16 Avril	DELL'ACQUA Veuve BLANC Hélène (Ehpad)	9 Novembre	GUERLET veuve MIRISKI Claudette
17 Avril	BERTI Marie (Ehpad)	20 Novembre	PONCET Marcel
19 Avril	BICHAT veuve GILET Raymonde (Ehpad)	22 Novembre	DUVERMY Alain
20 Avril	CHAUVEROT Jeanne (Ehpad)	13 Décembre	STINCKWICH Jean (Ehpad)
22 Avril	COSTANTINO Veuve EDER Anselmina (Ehpad)	14 Décembre	CHAPLAIN Maryline
25 Avril	COIRON Antoine (Ehpad)	28 Décembre	PIOUD Isabelle
25 Avril	BURGGAN veuve POTHERAT Simone (Ehpad)	29 Décembre	PERRET Georges (Ehpad)
28 Avril	ARQUILLERE Geneviève (Ehpad)		

1963 - Josette CUICHON
Nicole BLANDON, Lucette CHARDON



1956 - CLERC Yvette,
MARTIN Jacqueline
PERRET Hélène



1983 - GENILLON Martine,
MAISSON Chantal, LALOGUE Christine



2003 - MARGUIN Sophie, BENMERGUI Amandine, CONVERS
Aurélien tractées par de costauds pâtisseries DUPRAS Lionel, DAMIEN
Christophe, GUICHON Cédric, GENILLON Bruno, GUICHON
Sébastien



1961- JACQUEMET Raymonde, CHEVILLOT Nicolle